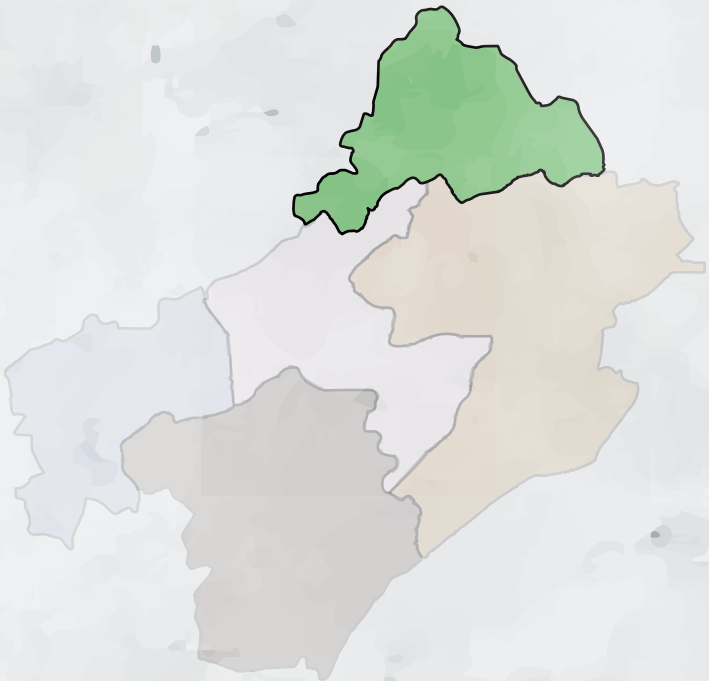
المملكة المغربية
Royaume du Maroc

المندوبية السامية للتخطيط
ⵜⴰⵡⵙⵙⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵜⵓⵖⵍⵉ
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN
المديرية الجهوية درعة – تافيلالت
Direction Régionale Drâa-Tafilalet

Caractéristiques Démographiques Et Socio-Economiques

Province Midelt
Série provinciale



D'après le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2024

TABLE DE MATIERES

TABLE DES MATIERES 2
LISTE DES TABLEAUX 4
LISTE DES FIGURES 5
INTRODUCTION 6
I. Caractéristiques démographiques 10
I.1 Répartition spatiale et accroissement démographique de la population légale 10
I.1.1. Evolution de la population entre les deux recensements 10
I.1.2. Evolution de la population provinciale par sexe 11
I.1.3. Rythme différentié de l'évolution de la population de la province 11
I.1.3.1. Accroissement démographique global 11
I.1.3.2. Accroissement démographique annuel moyen 12
I.2. Structure de la population par milieu de résidence 12
I.3. Urbanisation 13
I.4. Structure par âge et par sexe de la population municipale 14
I.4.1. Population provinciale par groupe d'âge et par sexe 14
I.4.2. Rapport de masculinité 15
I.5. Statut matrimonial de la population 16
I.5.1. Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial 16
I.5.2. Âge moyen singulier au mariage selon le sexe et le milieu de résidence 17
I.6. Indicateur conjoncturel de fécondité 18
II. Caractéristiques de la santé 22
II.1. Taux de prévalence du handicap 22
II.1.1 selon le sexe et le milieu de résidence 22
II.1.2 selon les groupes d'âge 23
II.2. Taux de couverture médicale 24
III. Caractéristiques de l'éducation 28
III.1. L'aptitude à lire et à écrire 28
III.1.1. Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence et le sexe 28
III.1.2. la connaissance des langues 29
III.2. Scolarisation 30
III.2.1. Taux de scolarisation des enfants âgés de 6-11 ans 30

III.2.2. Population selon le niveau d'étude 31
IV. Activité économique 36
IV.1. Type d'activité 36
IV.2. Taux net d'activité 37
IV.3. Situation dans la profession 38
IV.4. Taux de chômage 39
V. Ménages et conditions d'habitation 44
V.1. Ménages 44
V.1.1. Effectif et taille des ménages 44
V.2. Chefs de ménage 45
V.2.1. Répartition des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence 45
V.2.2. Taux d'analphabétisme 46
V.2.3. Niveau d'études des chefs de ménage 47
V.3. Conditions d'habitation des ménages 49
V.3.1. Type de logement 49
V.3.2. Ancienneté des logements 50
V.3.3. Statut d'occupation 51
V.3.4. Occupation des logements 52
V.3.5. Nombre de pièces 53
V.3.6. Equipement des logements 54
V.3.7. Mode d'évacuation des eaux usées 55
V.3.8. Mode de cuisson et mode d'évacuation des déchets ménagers 56
V.3.8.1. Combustible de cuisson fréquemment utilisé par les ménages 56
V.3.8.2. Mode d'évacuation des déchets ménagers 57
VI. Equipement de la population en moyens numériques 60
VI. 1. Utilisation d'Internet 60
VI.1.1. Utilisation d'Internet selon l'âge 60
VI.1.2. Utilisation d'Internet selon le niveau d'étude 61
VI.2. Accès aux moyens numériques 62
VI.2.1. Possession d'un téléphone mobile personnel 62
VI.2.2. Possession d'un ordinateur personnel 63
DEFINITIONS DES CONCEPTS 68
Annexe 69

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution de la population légale par milieu de résidence 10
Tableau 2 : Répartition (%) de la population municipale par sexe 11
Tableau 3 : Taux d'accroissement global (%) par milieu de résidence 11
Tableau 4 : Taux d'accroissement annuel moyen (%) par milieu de résidence 12
Tableau 5 : Répartition (%) de la population municipale par milieu de résidence 12
Tableau 6 : Evolution du taux d'urbanisation (%) 13
Tableau 7 : Répartition de la population de la province de Midelt selon les groupes d'âge et le sexe en 2024 (%) 14
Tableau 8 : Rapport de masculinité par milieu de résidence 15
Tableau 9 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe 16
Tableau 10 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence 17
Tableau 11 : Âge moyen singulier au mariage selon le sexe et le milieu de résidence 17
Tableau 12 : Indicateur conjoncturel de fécondité 18
Tableau 13 : Evolution du Taux de prévalence du handicap (%) par sexe et par milieu de résidence 22
Tableau 14 : Taux de prévalence du handicap (%) selon les groupes d'âge-2024- 23
Tableau 15 : Taux de couverture médicale (%) -2024- 24
Tableau 16 : Taux d'analphabétisme (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence 28
Tableau 17 : Langues lues et écrites par les alphabètes de 10 ans et plus (%) -2024- 29
Tableau 18 : Taux de scolarisation des 6-11 ans 30
Tableau 19 : Niveau d'études dans l'enseignement général (%) dans la province de Midelt selon le milieu de résidence 31
Tableau 20 : Répartition de la population de 15 ans et plus selon le type d'activité et le sexe 2024 36
Tableau 21 : Taux d'accroissement (%) de la population active et inactive de la province de Midelt entre 2014 et 2024 37
Tableau 22 : Taux d'activité des 15 ans et plus (%) 37
Tableau 23 : Statut professionnel des actifs occupés de 15 ans et plus (%) 38
Tableau 24 : Taux de chômage (%) selon le sexe et le milieu de résidence 39
Tableau 25 : Effectif des ménages selon le milieu de résidence 44
Tableau 26 : Taille moyenne des ménages par milieu de résidence 44
Tableau 27 : Répartition (%) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence -2024- 45
Tableau 28 : Taux d'analphabétisme (%) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence 46
Tableau 29 : Niveau d'études dans l'enseignement général (%) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de Résidence 47
Tableau 30 : Répartition (en%) des ménages selon le type de logement - Ensemble - 49
Tableau 31 : Répartition (en%) des ménages selon le type de logement - Urbain - 49
Tableau 32 : Répartition (en%) des ménages selon le type de logement - Rural - 50
Tableau 33 : Répartition des ménages (en%) selon l'ancienneté du logement 50
Tableau 34 : Répartition des ménages (en%) selon le statut d'occupation - Ensemble - 51
Tableau 35 : Répartition des ménages (en%) selon le statut d'occupation - Urbain - 52
Tableau 36 : Répartition des ménages (en%) selon le statut d'occupation - Rural - 52
Tableau 37 : Taux d'occupation (personne/pièce) selon le milieu de résidence 52
Tableau 38 : Répartition des ménages sédentaires selon le nombre de pièces (%) 53
Tableau 39 : Disponibilité des éléments essentiels de confort (%) - Ensemble - 54
Tableau 40 : Disponibilité des éléments essentiels de confort (%) - Urbain - 54
Tableau 41 : Disponibilité des éléments essentiels de confort (%) - Rural - 55
Tableau 42 : Mode d'évacuation des eaux usées (%) 55
Tableau 43 : Combustible de cuisson utilisé (%) -2024- 56
Tableau 44 : Mode d'évacuation des déchets ménagers (%) 57
Tableau 45 : Pourcentage de la population utilisant l'internet au cours des 3 derniers mois selon l'âge (%) -2024- 60
Tableau 46 : Pourcentage de la population utilisant l'internet au cours des 3 derniers mois selon le niveau d'étude (%) 61
Tableau 47 : Pourcentage de la population possédant un téléphone mobile personnel (%) -2024- 62
Tableau 48 : Pourcentage de la population possédant un ordinateur personnel (%) -2024- 63

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Population légale de la province de Midelt par milieu de résidence ---------- 10

Figure 2 : Taux d'accroissement annuel moyen (%) par milieu de résidence 2014 et 2024 ---------- 12

Figure 3 : Répartition de la population municipale par milieu de résidence en 2024 (%) ---------- 13

Figure 4 : Pyramide d'âges de la province de Midelt (en fréquence) ---------- 15

Figure 5 : Population âgée de 15 ans et plus de la province de Midelt selon l'état matrimonial et le sexe,2024 ---------- 17

Figure 6 : Âge moyen singulier au mariage des habitants de la province de Midelt selon le milieu de résidence et le sexe 2024 ---------- 18

Figure 7 : Taux de prévalence du handicap (%) dans la province de Midelt par sexe et par milieu de résidence,2024 --------- 22

Figure 8 : Taux de prévalence du handicap (%) dans la province de Midelt selon les groupes d'âge, 2024 ---------- 23

Figure 9 : Taux de couverture médicale (%) dans la province de Midelt selon le sexe et le milieu de résidence, 2024 --------- 24

Figure 10 : Taux d'analphabétisme (%) de la population âgée de 10 ans et plus dans la province de Midelt selon le sexe et le milieu de résidence --------- 29

Figure 11 : Taux de scolarisation des 6-11 ans dans la province de Midelt (%) ---------- 31

Figure 12 : Niveau d'études dans l'enseignement général (%) dans la province de Midelt selon le milieu de résidence, ------ 32

Figure 13 : Répartition de la population dans la province de Midelt selon le type d'activité et le sexe,2024 ---------- 36

Figure 14 : Taux d'activité des 15 ans et plus (%) dans la province de Midelt selon le sexe et le milieu de résidence,2024 --- 38

Figure 15 : Taux de chômage (%) dans la province de Midelt selon le sexe et le milieu de résidence ---------- 40

Figure 16 : Taille moyenne des ménages dans la province de Midelt par milieu de résidence ---------- 45

Figure 17 : Répartition (%) des chefs de ménage dans la province de Midelt selon le sexe et le milieu de résidence,2024 --- 46

Figure 18 : Taux d'analphabétisme (%) des chefs de ménage dans la province de Midelt selon le sexe et le milieu de résidence ---------- 47

Figure 19 : Niveau d'études dans l'enseignement général (%) des chefs de ménage dans la province de Midelt selon le sexe et le milieu de résidence ----- 48

Figure 20 : Répartition des ménages (%) dans la province de Midelt selon l'ancienneté du logement,2024 ---------- 51

Figure 21 : Taux d'occupation des logements au niveau de la province de Midelt selon le milieu de résidence ---------- 53

Figure 22 : Répartition des ménages sédentaires dans la province de Midelt selon le nombre de pièces par milieu de résidence (%) ------ 54

Figure 23 : Pourcentage de la population utilisant l'internet au cours des 3 derniers mois dans la province de Midelt selon l'âge (%), ----- 61

Figure 24 : Pourcentage de la population utilisant l'internet au cours des 3 derniers mois dans la province de Midelt selon le niveau d'étude (%),2024 ---- 62

Figure 25 : Pourcentage de la population possédant un téléphone mobile personnel (%) dans la province de Midelt, 2024 ---------- 63

Figure 26 : Pourcentage de la population possédant un ordinateur personnel (%) dans la province de Midelt,2024 ---------- 64

INTRODUCTION

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2024 constitue la septième opération du genre réalisée au Maroc depuis l'indépendance, après ceux de 1960, 1971, 1982, 1994, 2004 et 2014. Source statistique majeure, le recensement occupe une place centrale dans le dispositif national d'observation démographique et socio-économique. Il permet en effet de mettre à la disposition des décideurs publics, des institutions, des chercheurs et des partenaires au développement une base d'informations exhaustive, fiable et actualisée, indispensable à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques.

Le RGPH 2024 se distingue particulièrement par la poursuite du processus de modernisation engagé lors des deux précédentes éditions. Après l'introduction de l'imagerie satellitaire, du Système d'Information Géographique (SIG) et de la lecture automatique des documents, cette nouvelle édition marque une étape décisive dans la digitalisation de l'ensemble du processus de recensement. Elle se caractérise notamment par :

- La collecte assistée par informatique (CAPI) : Les données sont collectées via des tablettes sécurisées, permettant une saisie immédiate, moins d'erreurs et un traitement plus rapide des résultats.
- Le géoréférencement systématique des constructions, incluant les logements, les unités économiques et les équipements collectifs, afin de produire des données précises et géolocalisées au niveau des quartiers, douars et autres unités territoriales fines.
- La modernisation de la cartographie nationale, désormais fondée sur un référentiel numérique unifié intégrant les équipements socio-économiques et les infrastructures de base.
- Méthodologie à double enquête : Un questionnaire court est administré à tous les ménages, tandis qu'un questionnaire long, destiné à un échantillon représentatif. Ce dernier couvre des thématiques approfondies telles que l'usage des technologies de l'information et de la communication, la fécondité, la santé, la protection sociale, les conditions d'habitation et l'activité économique.

Le recensement de 2024 vise, conformément aux standards internationaux, à répondre aux besoins croissants des utilisateurs de l'information statistique. Ses objectifs fondamentaux se déclinent comme suit :

✓ Déterminer la population légale du Royaume aux niveaux national, régional, provincial et communal ;

✓ Décrire les caractéristiques démographiques, sociales et économiques de la population ;

✓ Constituer une base de sondage actualisée pour la réalisation d'enquêtes intercensitaires ;

✓ Quantifier et analyser le parc de logements, ses types, ses équipements de base et les conditions d'habitation des ménages, ainsi que la répartition et le niveau d'instruction des chefs de ménage.

- ✓ Mesurer le niveau d'inclusion numérique de la population à travers l'accès et l'usage des différents équipements et services digitaux.

Le présent rapport constitue la première publication des résultats du RGPH 2024 au niveau de la province de Midelt. Il propose une analyse détaillée des principaux indicateurs, en les comparant à ceux du recensement de 2014 afin de mettre en évidence les évolutions et tendances observées au cours de la dernière décennie sur les plans démographique, social et économique.

L'analyse s'articule autour des volets suivants :

- Les caractéristiques démographiques de la population ;
- La santé et l'accès aux services ;
- L'éducation et les niveaux d'instruction ;
- L'activité économique, l'emploi et le chômage ;
- Les ménages et les chefs de ménages, le logement et les conditions d'habitation ;
- Les équipements de la population en moyens numériques.

Cet ensemble vise à offrir une lecture claire, structurée et actualisée de la dynamique provinciale, tout en contribuant à l'effort national de diffusion des données issues du recensement.

CHAPITRE I

CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION

I. Caractéristiques démographiques

Les caractéristiques démographiques de la population sont généralement appréhendées à travers son accroissement démographique, sa structure par âge, son statut matrimonial et son niveau de fécondité.

I.1 Répartition spatiale et accroissement démographique de la population légale

Cette partie s'intéresse à l'évolution des effectifs de la population de la province de Midelt, à son rythme d'accroissement ainsi qu'au taux d'urbanisation au niveau de cette province entre 2014 et 2024.

I.1.1. Evolution de la population entre les deux recensements

La population légale de la province de Midelt s'est établie au premier septembre 2024 à 313 769 habitants. Soit 19% de la population légale régionale.

Tableau 1 : Evolution de la population légale par milieu de résidence

Désignation	2014			2024		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Midelt	126 098	163 239	289 337	145 700	168 069	313 769
Drâa-Tafilalet	560 738	1 074 270	1 635 008	607 724	1 047 899	1 655 623
Maroc	20 432 439	13 415 803	33 848 242	23 110 108	13 718 222	36 828 330
Province/Région (%)	22,4	15,2	17,7	24,0	16,0	19,0
Province/Nation (%)	0,6	1,2	0,9	0,6	1,2	0,9

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Au cours de la période intercensitaire (2014-2024), la population totale de la province a enregistré une croissance de 24 432 habitants, soit en moyenne 2 443 habitants supplémentaires par an. Cette augmentation s'explique principalement par la progression de la population urbaine, qui est passée de 126 098 habitants en 2014 à 145 700 en 2024, soit une hausse de 19 602 habitants. En revanche, la population rurale a connu une légère augmentation, passant de 163 239 habitants en 2014 à 168 069 habitants en 2024, soit une progression de 4 830 habitants au cours de la même période. Ainsi, la part de la population urbaine dans la province est passée de 43,6% en 2014 à 46,4% en 2024, traduisant une tendance progressive à l'urbanisation.

Par ailleurs, en 2024, la population urbaine de la province représente 24% de la population urbaine de la région Drâa-Tafilalet, tandis que la population rurale provinciale constitue 16% de la population rurale régionale.

Figure 1 : Population légale de la province de Midelt par milieu de résidence



I.1.2. Evolution de la population provinciale par sexe

Le tableau ci-dessous donne la répartition (en%) de la population de la province de Midelt par sexe en 2014 et en 2024 :

Tableau 2 : Répartition (%) de la population municipale par sexe

Désignation	2014		2024	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Midelt	49,3	50,6	49,5	50,5
Drâa-Tafilalet	48,9	51,1	49,2	50,8
Maroc	49,8	50,2	49,9	50,1

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Les données du tableau ci-dessus montrent qu'en 2024 la proportion de la population de sexe féminin est supérieure à celle de sexe masculin, aussi bien au niveau provincial (50,5% contre 49,5%) qu'au niveau régional (50,8% contre 49,2%) et national (50,1% contre 49,9%). Par ailleurs, durant la période intercensitaire 2014-2024, la proportion de la population féminine a connu une légère diminution de 0,1 point au niveau provincial, de 0,3 point au niveau régional et de 0,1 point au niveau national.

I.1.3. Rythme différentié de l'évolution de la population de la province

Le rythme d'évolution, mesuré par l'accroissement démographique global et l'accroissement démographique annuel moyen, est mis en relief dans la partie qui suit.

I.1.3.1. Accroissement démographique global

L'évolution de la population est mesurée par le taux d'accroissement global enregistré depuis 2014 dans la province de Midelt.

Tableau 3 : Taux d'accroissement global (%) par milieu de résidence

Désignation	2024/2014		
	Urbain	Rural	Total
Midelt	15,4	2,6	8,1
Drâa-Tafilalet	7,9	-2,6	1,0
Maroc	13,0	1,8	8,6

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

En termes d'accroissement démographique global, la population provinciale a enregistré entre les deux recensements 2014 et 2024 un taux de 8,1% contre 1% au niveau régional et 8,6% au niveau national. Par milieu de résidence, l'accroissement global a été constaté en milieu urbain provincial, soit 15,4% contre une augmentation en milieu rural de 2,6%.

I.1.3.2. Accroissement démographique annuel moyen

Le tableau ci-après, donne le niveau du taux d'accroissement démographique annuel moyen par milieu de résidence :

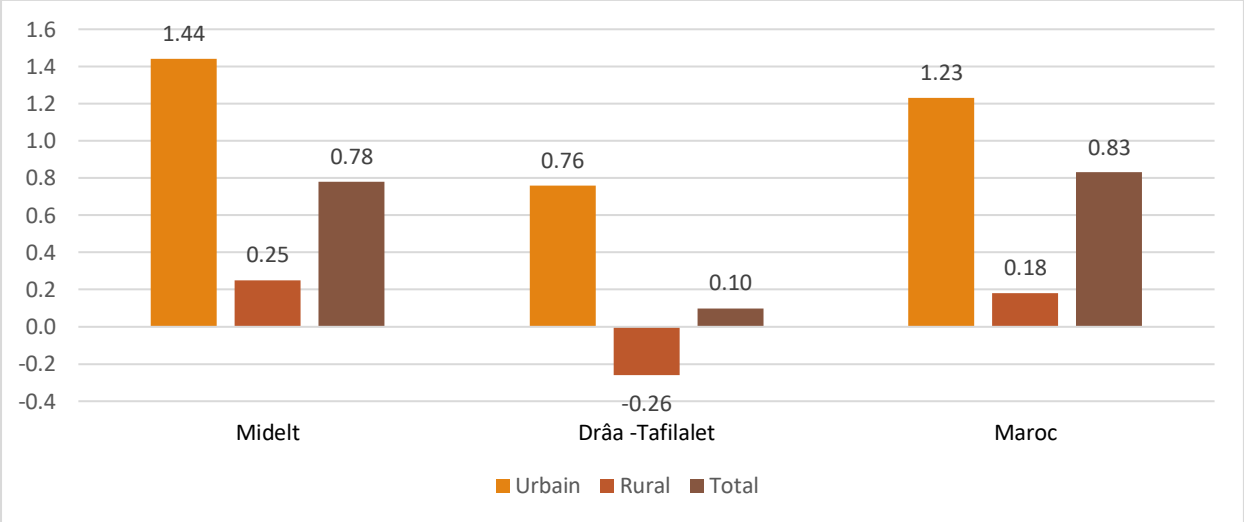
Tableau 4 : Taux d'accroissement annuel moyen (%) par milieu de résidence

Désignation	2024/2014		
	Urbain	Rural	Total
Midelt	1,44	0,25	0,78
Drâa-Tafilalet	0,76	-0,26	0,10
Maroc	1,23	0,18	0,83

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Calculé pour la période intercensitaire 2014-2024, le taux d'accroissement annuel moyen de la population municipale provinciale est supérieur à celui enregistré au niveau régional (0,10%) mais il est inférieur au taux enregistré au niveau national (0,83%). Cette croissance positive est due à l'augmentation de la population municipale urbaine et rurale avec un taux d'accroissement annuel de 1,44% et 0,25% respectivement.

Figure 2 : Taux d'accroissement annuel moyen (%) par milieu de résidence 2014 et 2024



I.2. Structure de la population par milieu de résidence

Le tableau ci-dessous donne la répartition en 2014 et 2024 (en%) de la population municipale de la province de Midelt par milieu de résidence :

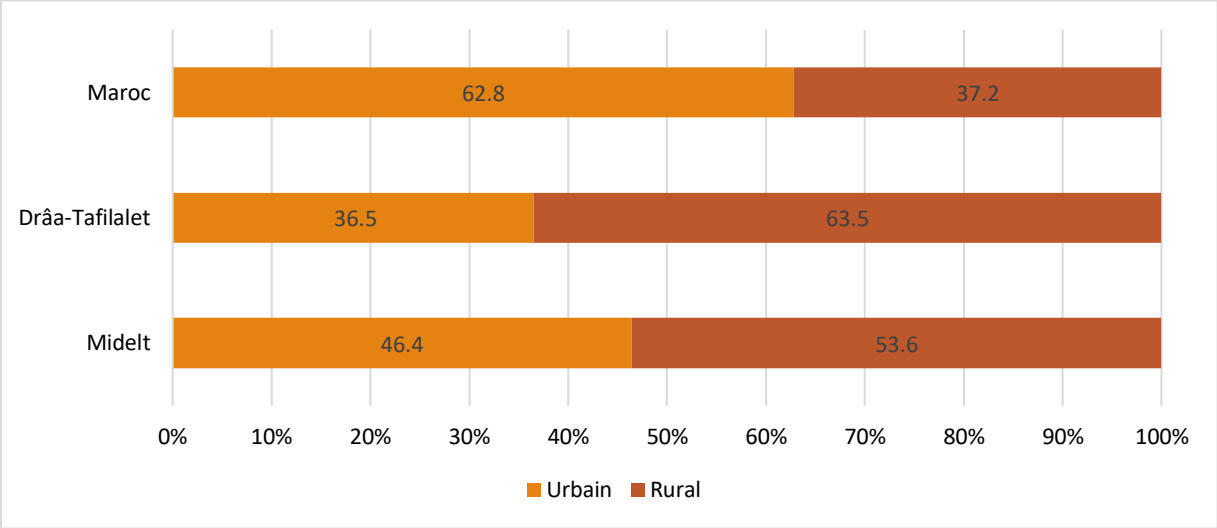
Tableau 5 : Répartition (%) de la population municipale par milieu de résidence

Désignation	2014			2024		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Midelt	43,6	56,4	100,0	46,4	53,6	100,0
Drâa-Tafilalet	34,1	65,9	100,0	36,5	63,5	100,0
Maroc	60,4	39,6	100,0	62,8	37,2	100,0

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

L'examen des données du tableau ci-dessus montre que la part de la population municipale urbaine de la province de Midelt a progressé durant la période intercensitaire 2014-2024 en passant de 43,6% en 2014 à 46,4% en 2024 (soit +2,8 points contre +2,4 points au niveau régional). En dépit de cette progression, la comparaison des deux milieux laisse entrevoir que cette province garde encore son caractère rural puisque 53,6% de la population provinciale vit dans le milieu rural, soit une part qui dépasse largement celle enregistrée au niveau national (37,2%).

Figure 3 : Répartition de la population municipale par milieu de résidence en (%) -2024-



I.3. Urbanisation

Le taux d'urbanisation est la part, en pourcentage, de la population légale urbaine dans la population légale totale. Le tableau ci-après met en évidence l'évolution de ce taux durant la période intercensitaire 2014-2024 :

Tableau 6 : Evolution du taux d'urbanisation (%)

Désignation	2014	2024
Midelt	43,6	46,4
Drâa-Tafilalet	34,3	36,7
Maroc	60,4	62,7

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Les données du tableau ci-dessus révèlent qu'en 2024, le taux d'urbanisation au niveau de la province de Midelt est supérieur à celui enregistré au niveau régional (46,4% contre 36,7%), mais demeure inférieur à celui observé au niveau national (62,7%). L'étude de l'évolution de ce taux durant la période intercensitaire fait ressortir que le rythme d'urbanisation au niveau de cette province est supérieur à celui observé aux niveaux régional et national (2,8 points contre 2,4 et 2,3 points respectivement).

I.4. Structure par âge et par sexe de la population municipale

Ce paragraphe traite la répartition de la population provinciale (par groupe d'âge et par sexe) ainsi que le rapport de masculinité de la population par milieu de résidence.

I.4.1. Population provinciale par groupe d'âge et par sexe

Le tableau 7 présente les fréquences pour chaque sexe à part en 2024 selon les groupes quinquennaux d'âges.

Tableau 7 : Répartition de la population de la province de Midelt selon les groupes d'âge et le sexe -2024-

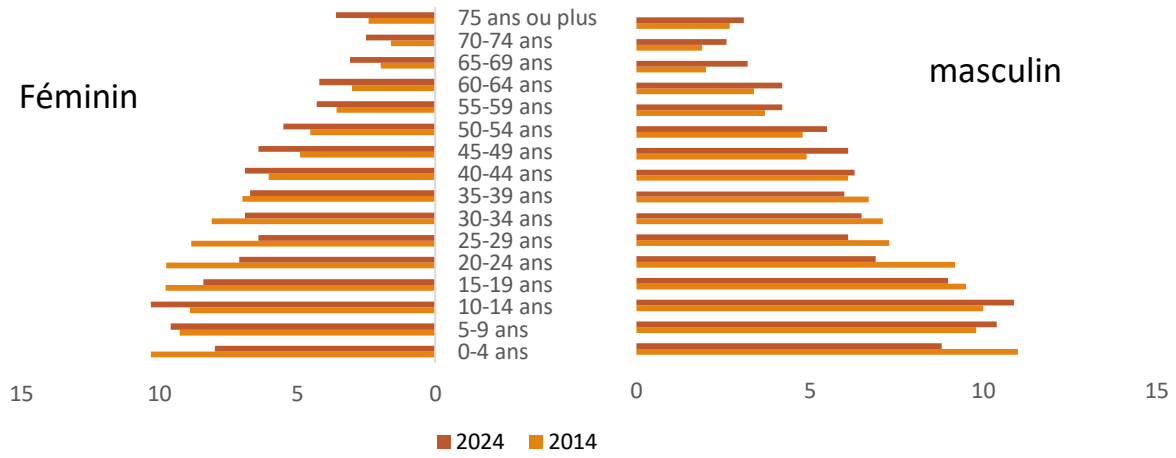
Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Total
0-4 ans	8,8	8,0	8,4
5-9 ans	10,4	9,6	10,0
10-14 ans	10,9	10,3	10,6
15-19 ans	9,0	8,4	8,7
20-24 ans	6,9	7,1	7,0
25-29 ans	6,1	6,4	6,3
30-34 ans	6,5	6,9	6,7
35-39 ans	6,0	6,7	6,3
40-44 ans	6,3	6,9	6,6
45-49 ans	6,1	6,4	6,3
50-54 ans	5,5	5,5	5,5
55-59 ans	4,2	4,3	4,2
60-64 ans	4,2	4,2	4,2
65-69 ans	3,2	3,1	3,1
70-74 ans	2,6	2,5	2,6
75 ans ou plus	3,1	3,6	3,4

Source : HCP, RGPH 2024

Les données du tableau ci-dessus montrent que la fréquence du groupe d'âge (10-14 ans) est la plus élevée soit 10,6% de la population provinciale, suivie par la population âgée de (5-9 ans) avec une part de 10%, quant à la population des tranches d'âges 0-4 ans, 15-19 ans et 20-24 ans, elle est respectivement de 8,4%, 8,7% et 7% de la population provinciale. La part la plus faible est celle de la tranche 70-74 ans avec une part de 2,6%.

Pour mieux illustrer la répartition quinquennale de la population provinciale par sexe, il convient de prospecter l'allure de la pyramide des âges obtenue à cet égard.

Figure 4 : Pyramide d'âges de la province de Midelt (en fréquence)



Une comparaison succincte des deux pyramides des âges entre 2014 et 2024 révèle un rétrécissement au niveau de la base de la pyramide. La lecture de la pyramide des âges de 2024, fait ressortir les constatations suivantes :

- Un rétrécissement de la part de la population pour la tranche d'âge (0-4) et des âges variants entre 15 et 39 ans.
- Un élargissement au niveau des parts des âges variant entre 5 et 14 ans et ceux variant entre 40 et 75 ans et plus.

I.4.2. Rapport de masculinité

Il est défini en tant que rapport de l'effectif masculin à l'effectif féminin, exprimé en nombre d'hommes pour 100 femmes. Le tableau ci-après en donne les résultats :

Tableau 8 : Rapport de masculinité par milieu de résidence

Désignation	2014			2024		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Midelt	92,4	101,7	97,5	93,3	102,5	98,1
Drâa-Tafilalet	96,3	95,6	95,9	95,7	97,5	96,8
Maroc	97,9	101,5	99,3	97,2	103,4	99,5

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Durant la période intercensitaire 2014-2024, le rapport de masculinité, au niveau de la province, est passé de 97,5 en 2014 à 98,1 en 2024. Ce rapport est relativement supérieur à celui enregistré au niveau régional (96,8) et inférieur à celui observé au niveau national (99,5). On constate, en milieu urbain, une prédominance des effectifs des femmes au niveau de la province, soit 93,3 hommes pour 100 femmes (contre 95,7 et 97,2 hommes pour 100 femmes aux niveaux régional et national respectivement). En milieu rural, on relève une prédominance des effectifs des hommes au niveau provincial, soit 102,5 hommes pour 100 femmes contrairement à ce qui est constaté au niveau régional (97,5 hommes pour 100 femmes).

I.5. Statut matrimonial de la population

Le statut matrimonial est la situation d'une personne vis-à-vis du mariage. Quatre états matrimoniaux ont été prévus par le recensement : marié, célibataire, veuf et divorcé.

I.5.1. Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial

La répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial indique une prédominance des personnes vivant en union conjugale, aussi bien au niveau provincial qu'au niveau régional comme le montre le tableau suivant :

Tableau 9 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe

Désignation		2014				2024			
		Célibataire	Marié.e	Divorcé.e	Veuf.ve	Célibataire	Marié.e	Divorcé.e	Veuf.ve
Midelt	Masculin	57,0	41,2	1,0	0,7	37,0	59,8	2,3	0,9
	Féminin	45,5	42,2	4,7	7,6	23,2	59,5	7,1	10,3
	Total	**51,2**	**41,7**	**2,9**	**4,2**	**29,9**	**59,6**	**4,8**	**5,7**
Drâa-Tafilalet	Masculin	60,5	38,6	0,5	0,5	39,1	58,9	1,3	0,7
	Féminin	50,7	39,7	2,9	6,8	27,2	58,5	4,8	9,5
	Total	**55,5**	**39,1**	**1,7**	**3,7**	**32,9**	**58,7**	**3,1**	**5,3**

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Au niveau provincial, la proportion des personnes mariées en 2024 est de 59,6%, celle des célibataires est de 29,9% et celle des personnes divorcées est de 4,8%. Ces proportions sont respectivement de 58,7%, 32,9% et 3,1% au niveau régional.

Entre 2014 et 2024, les proportions des mariés et des célibataires sont passées respectivement de 41,7% à 59,6% et de 51,2% à 29,9%. Quant aux proportions des divorcées et des veufs, elles ont connu une légère augmentation.

Par sexe et en 2024, la proportion des célibataires est plus élevée chez les hommes (37%) que chez les femmes (23,2%). Celle des mariés est presque la même pour les deux sexes (59,8% pour les hommes et 59,5% pour les femmes). Par contre, le pourcentage des unions rompues touche beaucoup plus les femmes (10,3% des veuves et 7,1% des divorcées) que les hommes (0,9% des veufs et 2,3% des divorcés). En effet, les hommes se remarient plus souvent après un divorce ou lorsqu'ils perdent leur conjointe.

Figure 5 : Population âgée de 15 ans et plus de la province de Midelt selon l'état matrimonial et le sexe -2024-

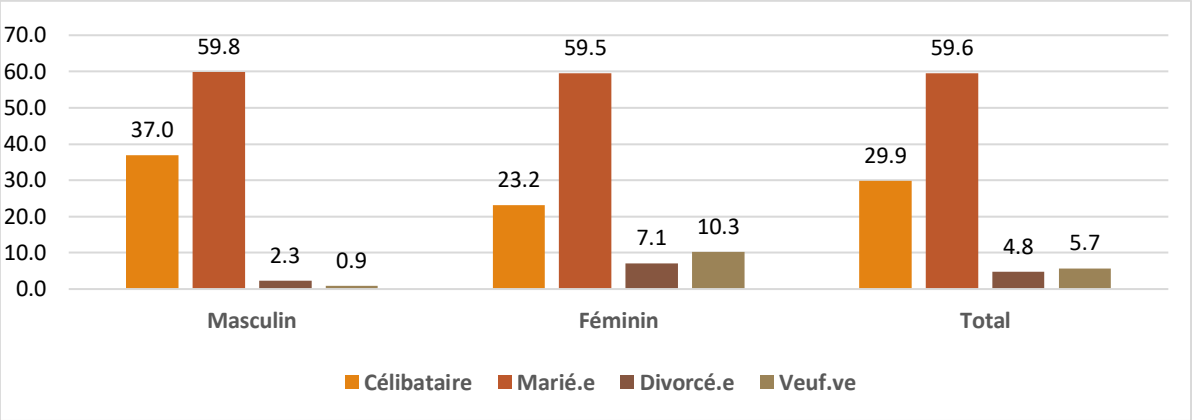


Tableau 10 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence -2024-

Désignation		Célibataire	Marié.e	Divorcé.e	Veuf.ve
Midelt	Urbain	30,6	58,1	5,6	5,7
	Rural	29,3	61,1	4,0	5,7
	Total	**29,9**	**59,6**	**4,8**	**5,7**
Drâa-Tafilalet	Urbain	32,9	58,6	3,7	4,8
	Rural	32,9	58,8	2,8	5,6
	Total	**32,9**	**58,7**	**3,1**	**5,3**

Source : HCP, RGPH 2024

Par milieu de résidence, on constate que la part des mariés est relativement supérieur en milieu rural au niveau provincial (61,1% contre 58,1% en milieu urbain) alors qu'au niveau régional cette part est quasiment la même en milieu urbain qu'en milieu rural.

I.5.2. Âge moyen singulier au mariage selon le sexe et le milieu de résidence

L'âge moyen singulier au mariage est l'âge moyen d'entrée en première union légitime. Les résultats relatifs à ce sujet sont consignés dans le tableau ci-après :

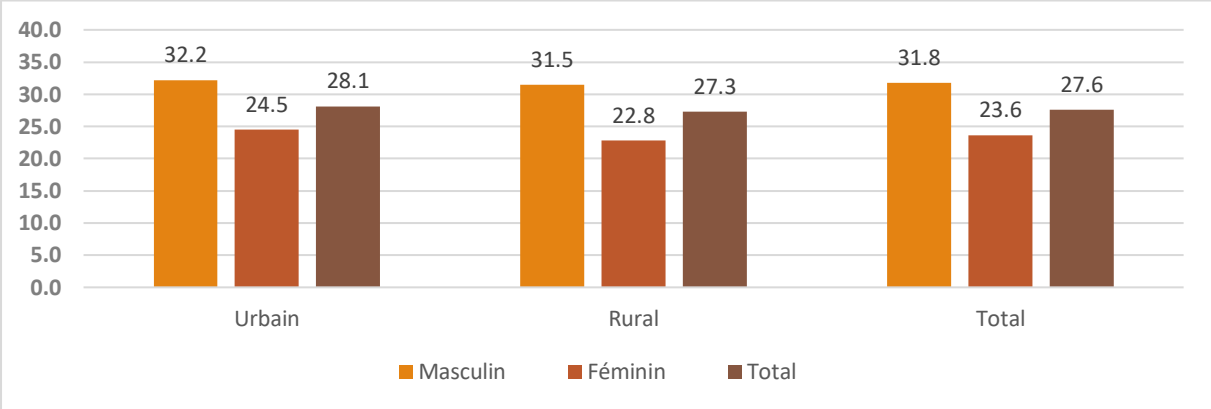
Tableau 11 : Âge moyen singulier au mariage selon le sexe et le milieu de résidence

Désignation		2014			2024		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Midelt	Masculin	30,9	29,3	30,0	32,2	31,5	31,8
	Féminin	25,0	22,6	23,7	24,5	22,8	23,6
	Total	**27,7**	**26,0**	**26,8**	**28,1**	**27,3**	**27,6**
Drâa-Tafilalet	Masculin	31,0	29,7	30,2	32,6	31,9	32,2
	Féminin	25,7	26,0	25,9	25,4	25,0	25,1
	Total	**28,3**	**27,8**	**28,0**	**28,8**	**28,5**	**28,6**

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Au niveau provincial, l'âge moyen au premier mariage a sensiblement augmenté entre les deux derniers recensements en passant de 26,8 ans à 27,6 ans. En 2024, la valeur enregistrée reste inférieure à celle observée au niveau régional (28,6 ans). Par ailleurs la lecture des résultats du RGPH 2024 dévoile des disparités entre les deux sexes alors que pour les milieux de résidence cette disparité reste faible. Ainsi, les ruraux se marient à un âge précoce en les comparant aux citadins, avec des âges respectifs 27,3 ans et 28,1 ans (0,8 ans de différence) contre 28,5 et 28,8 ans au niveau régional. Par sexe, les femmes se marient plus tôt que les hommes, 23,6 ans contre 31,8 ans (un écart de 8,2 ans) au niveau provincial et 25,1 ans contre 32,2 ans au niveau régional.

Figure 6 : Âge moyen singulier au mariage des habitants de la province de Midelt en 2024 selon le milieu de résidence et le sexe



I.6. Indicateur conjoncturel de fécondité

L'indicateur conjoncturel de fécondité est le nombre moyen de naissances vivantes qu'aurait une femme si elle connaissait, durant toute sa vie féconde, les conditions de fécondité observées durant les 12 mois précédant la date de référence du recensement à savoir le 1er septembre 2024.

Le tableau ci-après donne l'indicateur conjoncturel de fécondité selon le milieu de résidence :

Tableau 12 : Indicateur conjoncturel de fécondité

Désignation	2014			2024		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Midelt	2,2	2,9	2,6	1,9	2,5	2,2
Drâa-Tafilalet	2,4	2,9	2,7	2,1	2,5	2,4
Maroc	2,0	2,5	2,2	1,8	2,4	2,0

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Au niveau provincial, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'est établi à 2,2 en 2024, soit un niveau inférieur à celui enregistré au niveau régional (2,4) et supérieur à celui enregistré au niveau national (2). Par milieu de résidence, on relève que cet indice est de 2,5 enfants en milieu rural contre 1,9 en milieu urbain. Cet indicateur a connu une diminution de 0,4 point pendant la période intercensitaire 2014-2024 en passant de 2,6 à 2,2.

CHAPITRE II

CARACTERISTIQUES DE LA SANTE

II. Caractéristiques de la santé

II.1. Taux de prévalence du handicap

Le taux de prévalence du handicap est défini comme le rapport entre le nombre de personnes en situation de handicap (Personne ayant soit une incapacité totale, soit beaucoup de difficulté dans au moins un des six domaines fonctionnels suivants : la vision, l'audition, la mobilité, la communication, la mémoire et la concentration et l'entretien personnel) et l'ensemble de la population.

II.1.1 selon le sexe et le milieu de résidence

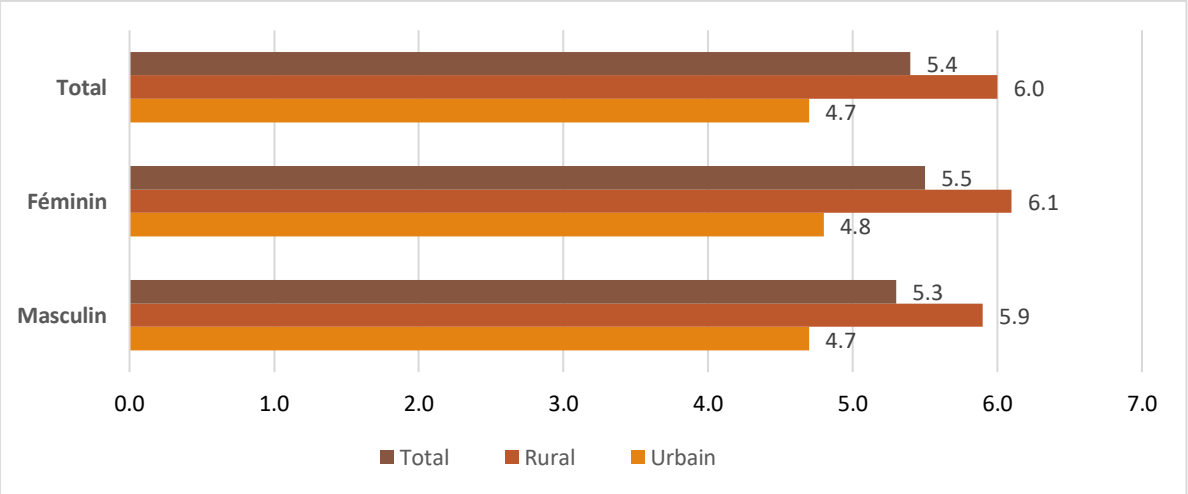
Tableau 13 : Evolution du Taux de prévalence du handicap (%) par sexe et par milieu de résidence

Désignation		2014			2024		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Midelt	Masculin	5,1	6,4	5,9	4,7	5,9	5,3
	Féminin	5,3	6,3	5,9	4,8	6,1	5,5
	Total	**5,2**	**6,4**	**5,9**	**4,7**	**6,0**	**5,4**
Drâa-Tafilalet	Masculin	4,2	5,8	5,3	4,0	5,4	4,9
	Féminin	4,0	5,2	4,8	3,7	5,3	4,7
	Total	**4,1**	**5,5**	**5,0**	**3,9**	**5,3**	**4,8**
Maroc	Masculin	4,6	5,6	5,0	4,2	5,6	4,7
	Féminin	5,0	5,3	5,1	4,3	5,6	4,8
	Total	**4,8**	**5,5**	**5,1**	**4,2**	**5,6**	**4,8**

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Le taux de prévalence du handicap est passé, durant la période intercensitaire 2014-2024, de 5,9% en 2014 à 5,4% en 2024 (de 5% à 4,8% au niveau régional et de 5,1% à 4,8% au niveau national). Ce taux reste presque le même pour les deux sexes alors qu'il est plus élevé au niveau rural qu'urbain soit 6% contre 4,7% respectivement en 2024.

Figure 7 : Taux de prévalence du handicap (%) dans la province de Midelt par sexe et par milieu de résidence en 2024



II.1.2 selon les groupes d'âge

Tableau 14 : Taux de prévalence du handicap (%) selon les groupes d'âge-2024-

Désignation		Urbain			Rural			Total		
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Midelt	Moins de 15 ans	2,4	2,1	2,3	2,0	1,8	1,9	2,2	1,9	2,1
	15-59 ans	3,0	2,5	2,7	3,4	3,3	3,4	3,2	2,9	3,1
	60 ans et plus	16,4	20,2	18,3	26,6	27,4	27,0	21,7	24,0	22,9
	Total	**4,7**	**4,8**	**4,7**	**5,9**	**6,1**	**6,0**	**5,3**	**5,5**	**5,4**
Drâa-Tafilalet	Moins de 15 ans	2,2	1,5	1,9	2,2	2,1	2,2	2,2	1,9	2,1
	15-59 ans	2,6	2,1	2,3	3,4	3,0	3,1	3,1	2,6	2,8
	60 ans et plus	15,0	17,5	16,2	22,4	21,9	22,1	19,7	20,4	20,1
	Total	**4,0**	**3,7**	**3,9**	**5,4**	**5,3**	**5,3**	**4,9**	**4,7**	**4,8**

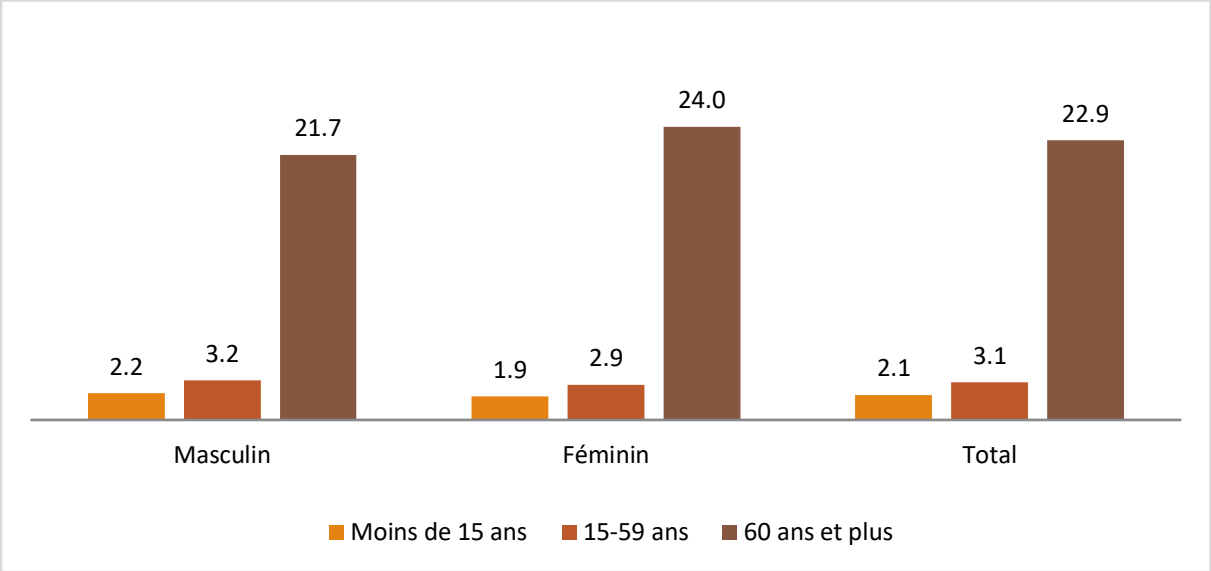
Source : HCP, RGPH 2024

Le taux global de prévalence du handicap dans la province s'élève à 5,4%, sans différence notable entre les hommes et les femmes. Toutefois, des écarts apparaissent selon le milieu de résidence et le groupe d'âge.

Selon les groupes d'âge, la prévalence augmente significativement avec l'âge : elle est de 2,1% chez les moins de 15 ans, de 3,1% parmi les 15–59 ans et atteint 22,9% chez les personnes âgées de 60 ans et plus. Ce constat souligne la corrélation étroite entre l'avancée en âge et la survenue du handicap, liée au déclin des capacités physiques et à la prévalence accrue des maladies chroniques.

Ainsi, le handicap touche plus fortement les populations âgées et rurales, confirmant l'importance de renforcer les politiques locales d'inclusion et d'accès aux soins spécialisés pour ces catégories vulnérables.

Figure 8 : Taux de prévalence du handicap (%) dans la province de Midelt selon les groupes d'âge en 2024



II.2. Taux de couverture médicale

Le taux de couverture médicale représente la proportion de la population bénéficiant d'un régime d'assurance maladie ou d'un dispositif d'assistance médicale, qu'il soit public ou privé. Cet indicateur permet d'évaluer le niveau d'accès de la population aux services de santé et de mesurer les progrès réalisés en matière de protection sociale et d'équité sanitaire.

Tableau 15 : Taux de couverture médicale (%) -2024-

Désignation		Urbain	Rural	Total
Midelt	Masculin	72,8	74,7	73,9
	Féminin	74,0	78,0	76,1
	Total	**73,4**	**76,4**	**75,0**
Drâa-Tafilalet	Masculin	72,4	69,6	70,6
	Féminin	72,7	70,7	71,4
	Total	**72,5**	**70,2**	**71,0**

Source : HCP, RGPH 2024

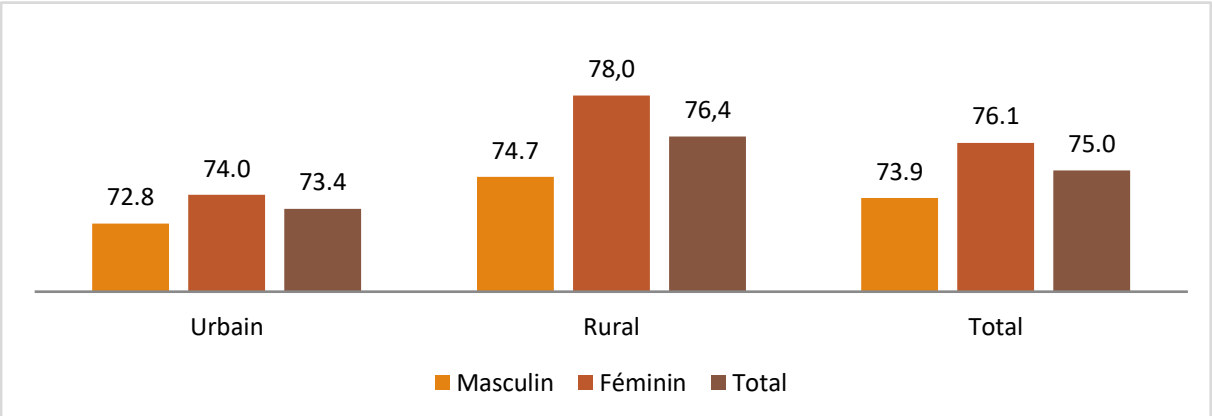
L'analyse des données révèle que 75% de la population de la province de Midelt bénéficie d'une couverture médicale en 2024, traduisant un niveau relativement élevé d'accès à la protection sociale.

Les écarts entre milieux de résidence restent toutefois perceptibles : la couverture atteint 73,4% en milieu urbain, contre 76,4% en milieu rural. Cette différence, bien que modérée, reflète encore une meilleure accessibilité aux dispositifs de santé dans les zones rurales.

En termes de différences selon le sexe, la couverture est légèrement plus élevée chez les femmes (76,1%) que chez les hommes (73,9%), aussi bien en milieu urbain (74% contre 72,8%) qu'en milieu rural (78% contre 74,7%). Cette situation pourrait s'expliquer par la prise en charge plus importante des femmes à travers certains programmes sociaux et de santé maternelle.

Dans l'ensemble, ces résultats traduisent une progression de la couverture médicale dans la province, tout en soulignant la nécessité de poursuivre les efforts pour garantir un accès équitable aux services de santé pour l'ensemble de la population.

Figure 9 : Taux de couverture médicale dans la province de Midelt par sexe et par milieu de résidence (%) -2024-



CHAPITRE III

CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION

III. Caractéristiques de l'éducation

L'aptitude à lire et à écrire des langues précises, ainsi que le niveau de scolarisation, deux situations importantes de l'éducation, sont traitées dans ce chapitre.

III.1. L'aptitude à lire et à écrire

Elle est saisie à travers ce qui est appelé le taux d'analphabétisme.

III.1.1. Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence et le sexe

Le taux d'analphabétisme est calculé en rapportant l'effectif de la population analphabète âgée de 10 ans et plus à la population totale correspondante et ce par sexe et par milieu de résidence. Un alphabète est une personne capable de lire et écrire à la fois un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne.

Tableau 16 : Taux d'analphabétisme (en%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence

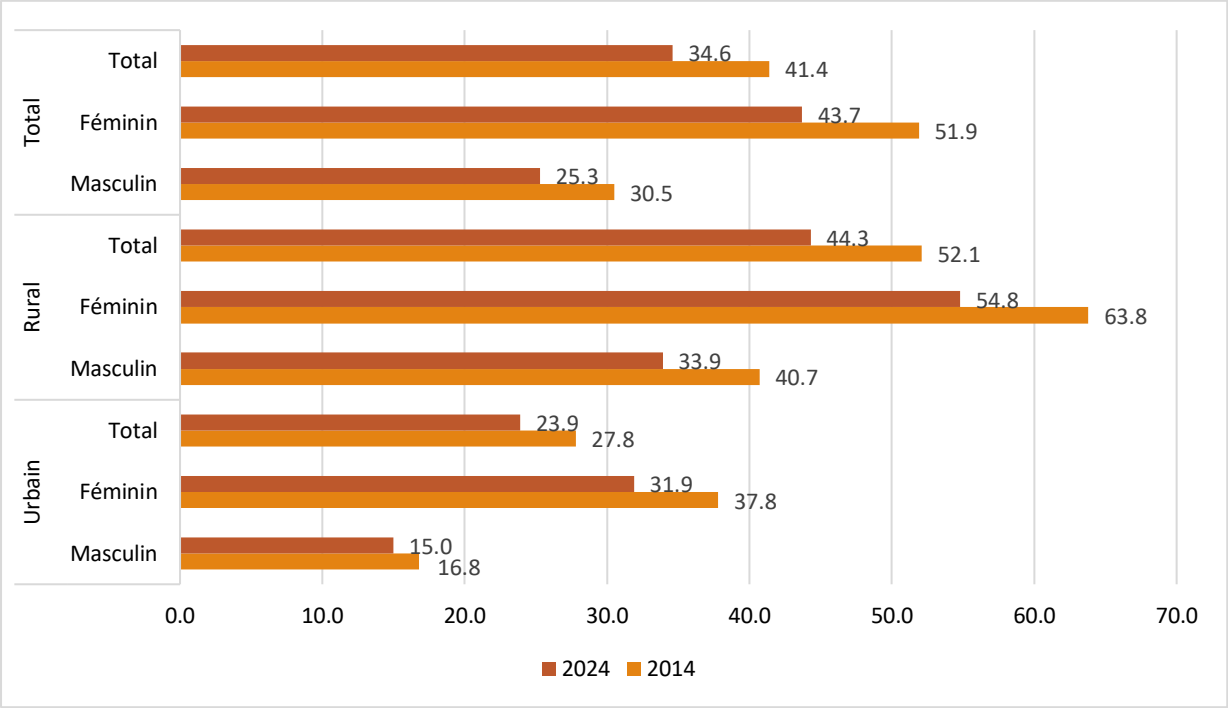
Milieu	Sexe	Midelt		Drâa-Tafilalet		Maroc	
		2014	2024	2014	2024	2014	2024
Urbain	Masculin	16,8	15,0	12,2	10,2	14,0	10,8
	Féminin	37,8	31,9	32,5	25,8	31,0	23,6
	Total	**27,8**	**23,9**	**22,6**	**18,3**	**22,6**	**17,3**
Rural	Masculin	40,7	33,9	27,5	23,5	34,9	27,9
	Féminin	63,8	54,8	53,1	44,3	60,1	48,4
	Total	**52,1**	**44,3**	**40,7**	**34,1**	**47,5**	**38,0**
Total	Masculin	30,5	25,3	22,2	18,6	22,2	17,2
	Féminin	51,9	43,7	46,0	37,4	42,1	32,4
	Total	**41,4**	**34,6**	**34,5**	**28,3**	**32,2**	**24,8**

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

D'après les données du RGPH 2024, le taux d'analphabétisme au niveau de la province de Midelt est de 34,6%, contre 41,4% en 2014. Une baisse de l'ordre de 6,8 points due aux efforts déployés dans le but d'éradiquer ce fléau au niveau national comme au niveau des différentes subdivisions administratives du Royaume. À signaler toutefois que ce phénomène touche encore 28,3% de la population au niveau régional et 24,8% de la population au niveau du Royaume.

L'examen de ce taux par milieu de résidence montre que malgré les efforts déployés, l'analphabétisme persiste encore plus en milieu rural, avec un taux de 44,3% contre 23,9% en milieu urbain. L'analyse par sexe, montre que la femme reste encore touchée par ce phénomène que l'homme, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Les taux enregistrés à ce sujet sont de 31,9% pour les femmes contre 15% chez les hommes en milieu urbain et de 54,8% pour les femmes contre 33,9% chez les hommes ruraux.

Figure 10 : Taux d'analphabétisme (%) de la population âgée de 10 ans et plus dans la province de Midelt selon le sexe et le milieu de résidence



III.1.2. la connaissance des langues

Les langues lues et écrites par la population, pour les niveaux provincial et régional sont données par le tableau ci-après :

Tableau 17 : Langues lues et écrites par les alphabètes de 10 ans et plus (%) -2024-

Langues lues et écrites	Midelt			Drâa-Tafilalet		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Arabe	99,1	99,1	99,1	98,7	98,6	98,6
Amazigh (Tifinagh)	4,2	3,8	4,0	5,2	5,0	5,1
Anglais	15,2	17,4	16,2	15,5	16,2	15,8
Français	59,8	58,4	59,2	51,5	49,6	50,7

Source : HCP, RGPH 2024

Au niveau provincial, 99,1% de la population âgée de 10 ans et plus lisent et écrivent l'arabe, 4% lisent et écrivent l'amazigh (Tifinagh), 16,2% lisent et écrivent l'anglais et 59,2% lisent et écrivent le français. Ces proportions sont respectivement de 98,6%, 5,1%, 15,8% et 50,7% au niveau régional. Selon le sexe, la proportion des hommes qui lisent et écrivent des différentes langues est relativement la même que celle enregistrée chez les femmes. Cette situation est vérifiée aussi bien au niveau provincial qu'au niveau régional. Au niveau de la province de Midelt, 4,2% des hommes contre 3,8% des femmes lisent et écrivent l'amazigh (Tifinagh), 15,2% contre 17,4% lisent et écrivent l'anglais et 59,8% contre 58,4% lisent et écrivent le français.

III.2. Scolarisation

Le niveau d'instruction de la population est appréhendé en calculant le taux de scolarisation aux âges concernés.

III.2.1. Taux de scolarisation des enfants âgés de 6-11 ans

Il s'agit du rapport des enfants âgés de 6 ans à 11 ans ayant été scolarisés au cours de l'année scolaire 2023-2024 par rapport à l'ensemble de la population du même âge.

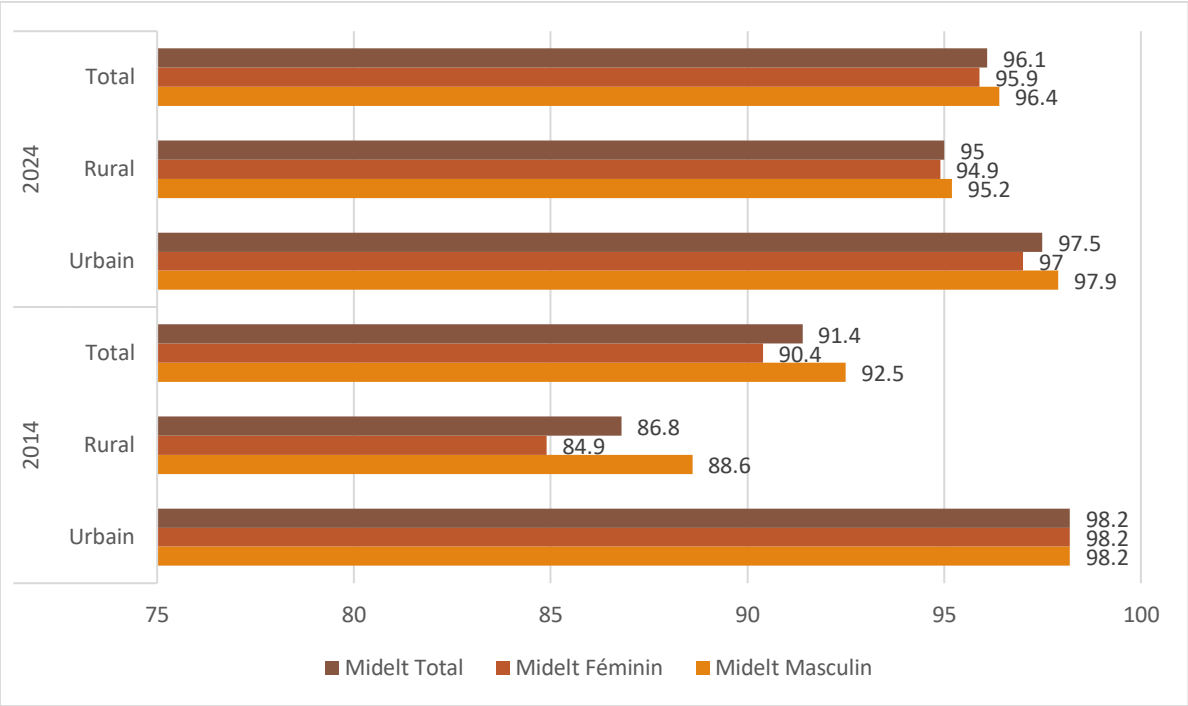
Tableau 18 : Taux de scolarisation des 6-11 ans (%)

Désignation		2014			2024		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Midelt	Masculin	98,2	88,6	92,5	97,9	95,2	96,4
	Féminin	98,2	84,9	90,4	97,0	94,9	95,9
	Total	**98,2**	**86,8**	**91,4**	**97,5**	**95,0**	**96,1**
Drâa-Tafilalet	Masculin	98,2	94,5	95,7	96,6	95,7	96
	Féminin	98,2	92,4	94,3	97,0	95,3	95,9
	Total	**98,2**	**93,5**	**95,0**	**96,8**	**95,5**	**95,9**
Maroc	Masculin	97,8	93,0	95,7	96,1	95,2	95,7
	Féminin	97,9	90,1	94,4	96,5	95,1	95,9
	Total	**97,8**	**91,6**	**95,1**	**96,3**	**95,1**	**95,8**

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Il ressort du tableau précédent que le taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans est passé de 91,4% en 2014 à 96,1%, soit une progression de 4,7 points. Ce taux est légèrement supérieur à celui enregistré au niveau régional (95,9%) et national (95,8%) en 2024.
L'analyse par milieu de résidence montre que le taux enregistré en milieu urbain est passé de 98,2% en 2014 à 97,5% en 2024, demeurant à un niveau très élevé malgré une légère baisse de 0,7 point. En revanche, le milieu rural a connu une amélioration remarquable, le taux étant passé de 86,8% à 95%, soit un gain de 8,2 points. Par sexe, Le taux de scolarisation des garçons est passé de 92,5% en 2014 à 96,4% en 2024 (+3,9 points), tandis que celui des filles a progressé de 90,4% à 95,9% (+5,5 points).

Figure 11 : Taux de scolarisation des 6-11 ans dans la province de Midelt en (%)



III.2.2. Population selon le niveau d'étude

La répartition (en%) de la population de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence est illustrée dans le tableau ci-après :

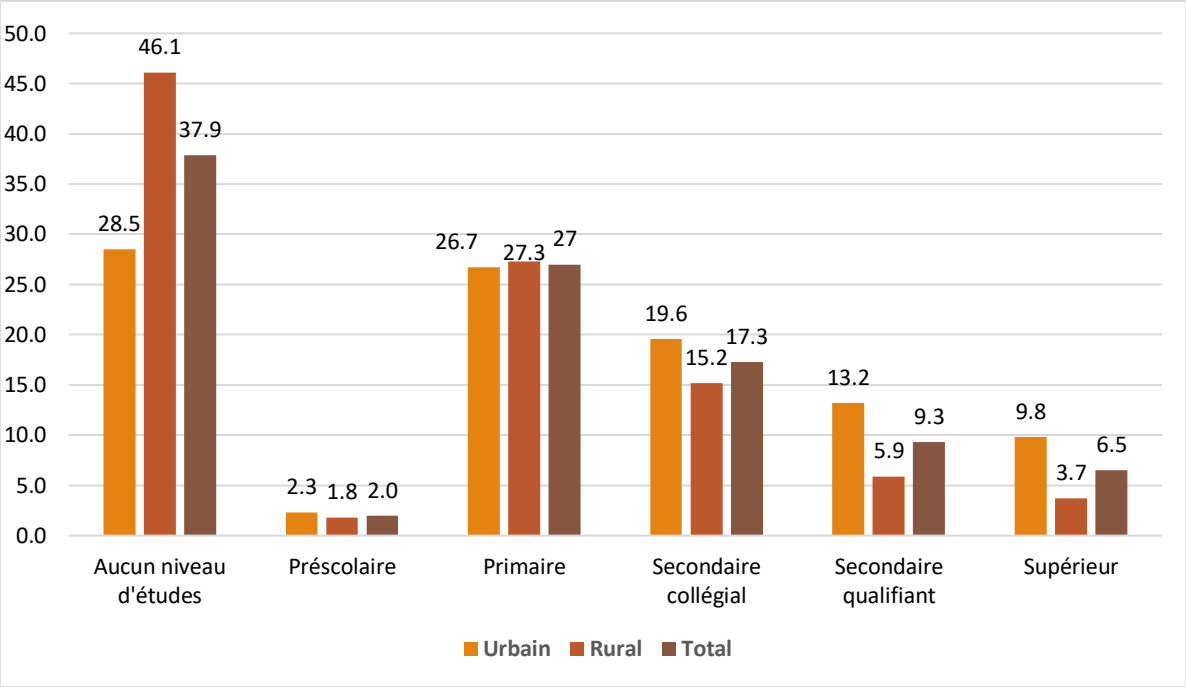
Tableau 19 : Niveau d'études dans l'enseignement général (%) dans la province de Midelt selon le milieu de résidence

Niveau d'étude	2014			2024		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Aucun niveau d'études	32,5	56,0	45,8	28,5	46,1	37,9
Préscolaire	4,2	1,1	2,5	2,3	1,8	2,0
Primaire	26,9	27,7	27,3	26,7	27,3	27,0
Secondaire collégial	17,4	10,2	13,4	19,6	15,2	17,3
Secondaire qualifiant	12,2	3,7	7,4	13,2	5,9	9,3
Supérieur	6,7	1,4	3,7	9,8	3,7	6,5

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Le tableau ci-dessus montre que 37,9% de la population provinciale âgée de 10 ans et plus n'a reçu aucune instruction (28,5% en milieu urbain et 46,1% en milieu rural). Il est à signaler qu'au niveau provincial, et abstraction faite des personnes qui n'ont reçu aucune instruction, le primaire vient en tête avec 27% de la population concernée suivi du secondaire collégial avec 17,3% et le secondaire qualifiant avec 9,3%. La proportion de la population ayant un niveau préscolaire est de 2% et celle du supérieur est de 6,5%.

Figure 12 : Niveau d'études dans l'enseignement général (%) dans la province de Midelt selon le milieu de résidence -2024-



CHAPITRE IV

ACTIVITE ECONOMIQUE

IV. Activité économique

Il s'agit de cerner la participation de la population à l'activité économique, son taux net d'activité, son taux de chômage et sa situation dans la profession.

IV.1. Type d'activité

La répartition de la population selon le type d'activité (population active et population inactive) et le sexe est donnée par le tableau suivant :

Tableau 20 : Répartition de la population de 15 ans et plus selon le type d'activité et le sexe -2024-

Désignation		Population Active	Population Inactive	Population Total
Midelt	Masculin	72 039	36 093	108 250
	Féminin	11 801	101 796	113 601
	Total	**83 840**	**137 889**	**221 851**
Drâa-Tafilalet	Masculin	346 221	203 721	550 206
	Féminin	48 709	544 426	593 160
	Total	**394 930**	**748 147**	**1 143 366**
Maroc	Masculin	8 847 223	4 335 404	13 191 335
	Féminin	2 290 465	11 323 934	13 615 114
	Total	**11 137 688**	**15 659 338**	**26 806 449**
Province/Région (%)		21,2	18,4	19,4
Province/Nation (%)		0,75	0,88	0,82

Source : HCP, RGPH 2024

En 2024, la population provinciale active se compose de 83 840 personnes actives (21,2% de la population active régionale) et de 137 889 personnes inactives (18,4% de la population inactive régionale). Par sexe, la population active provinciale en 2024 est à prédominance masculine : sur dix personnes actives, on compte environ 1,4 femme. En effet, 85,9% de la population active sont des hommes contre seulement 14,1% de femmes (87,7% des hommes contre 12,3% des femmes au niveau régional). Quant à la population provinciale inactive, elle se caractérise par une prépondérance féminine, les femmes représentant 73,8% de la population inactive contre 26,2% pour les hommes.

Figure 13 : Répartition de la population dans la province de Midelt selon le type d'activité et le sexe -2024-

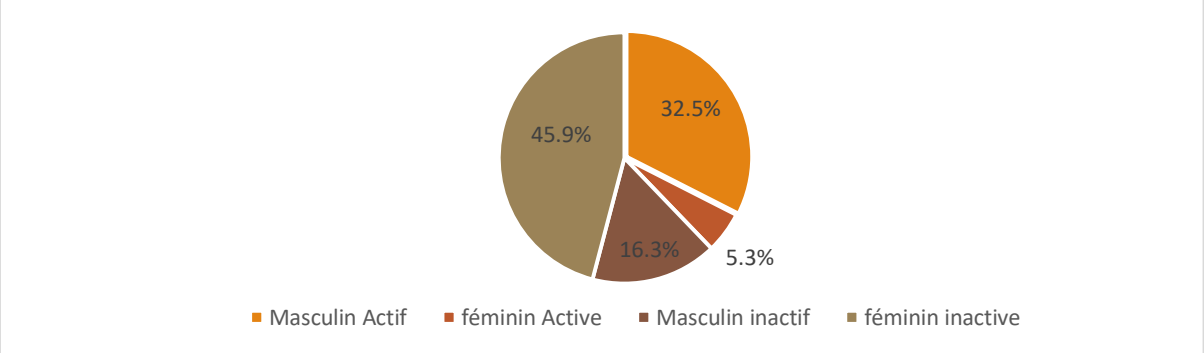


Tableau 21 : Taux d'accroissement (%) de la population active et inactive de la province de Midelt entre 2014 et 2024

Sexe	Population Active	Population Inactive	Population Totale
Masculin	-2,0	-47,8	-24,1
Féminin	-24,0	-22,1	-22,3
Total	**-5,8**	**-31,0**	**-23,2**

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Au cours de la période intercensitaire 2014-2024, le taux d'accroissement de la population active au niveau de la province s'est établi à -5,8%. Cette évolution reste moins marquée que la diminution de la population provinciale âgée de 15 ans et plus dans son ensemble, dont le taux d'accroissement s'élève à -23,2%.

IV.2. Taux net d'activité

Le taux net d'activité par milieu de résidence, par sexe, par niveau géographique (provincial, régional et national) est donné par le tableau ci-dessous :

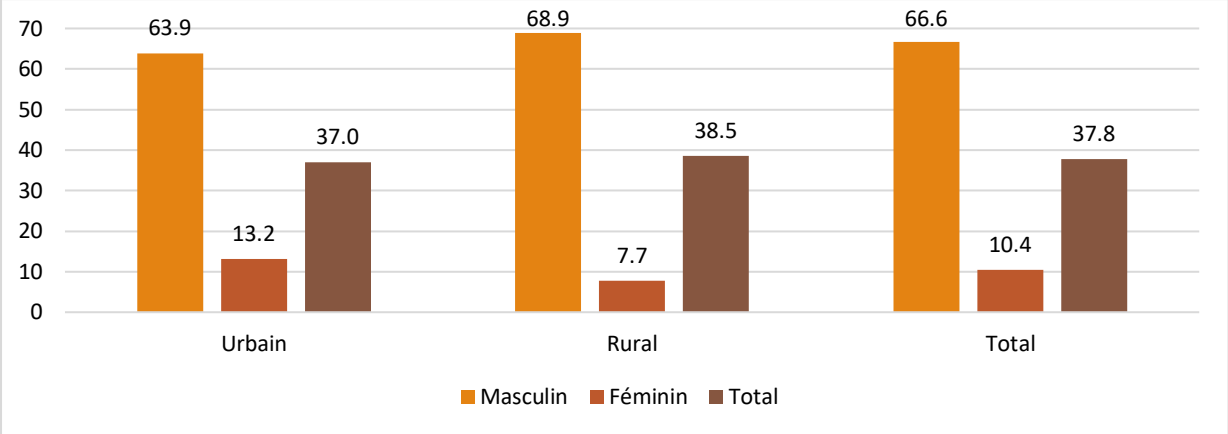
Tableau 22 : Taux d'activité des 15 ans et plus (%)

Désignation		2014			2024		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Midelt	Masculin	68,8	77,8	73,9	63,9	68,9	66,6
	Féminin	16,9	13,0	14,8	13,2	7,7	10,4
	Total	**41,3**	**45,7**	**43,7**	**37,0**	**38,5**	**37,8**
Drâa-Tafilalet	Masculin	68,9	70,4	69,9	63,8	62,4	63,0
	Féminin	15,5	10,2	12,1	13,1	5,3	8,2
	Total	**41,2**	**39,1**	**39,8**	**37,3**	**32,9**	**34,5**
Maroc	Masculin	73,4	78,8	75,5	66,7	67,9	67,1
	Féminin	25,8	11,4	20,4	22,2	6,8	16,8
	Total	**49,1**	**45,1**	**47,6**	**43,8**	**37,6**	**41,6**

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Le taux net d'activité de la population provinciale en 2024 est de 37,8%, un taux relativement supérieur à celui enregistré au niveau régional (34,5%) et inférieur à celui enregistré au niveau national (41,6%). Par milieu de résidence, les taux nets d'activité enregistrés au niveau provincial sont de 37% en milieu urbain et 38,5% en milieu rural, contre respectivement 37,3% et 32,9% au niveau régional (43,8% et 37,6% au niveau national). Par sexe, en 2024, le taux net d'activité du sexe masculin est de 66,6%, alors qu'il est de 10,4% pour le sexe féminin.

Figure 14 : Taux d'activité des 15 ans et plus (%) dans la province de Midelt selon le sexe et le milieu de résidence -2024-



IV.3. Situation dans la profession

Les données relatives à la situation dans la profession de la population active occupée et les chômeurs ayants déjà travaillé, par milieu de résidence, sont résumées par le tableau suivant :

Tableau 23 : Statut professionnel des actifs occupés de 15 ans et plus (%)

Désignation		Midelt			Drâa-Tafilalet			Maroc		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
2014	Employeur	3,1	0,9	1,8	2,9	1,1	1,7	3,7	1,5	2,9
	Indépendant	29,0	34,7	32,4	27,1	32,4	30,6	25,2	37,5	29,8
	Salarié du secteur public	18,1	3,0	9,1	25,8	5,3	12,4	14,4	3,2	10,2
	Salarié du secteur privé	45,0	41,1	42,7	39,4	48,0	45,0	52,3	39,7	47,6
	Aide familial	1,8	18,6	11,9	1,9	10,9	7,8	1,2	15,4	6,5
	Apprenti	0,5	0,2	0,3	0,9	0,8	0,9	0,9	0,7	0,9
	Coopérateur/ Associé	2,0	0,9	1,3	1,5	0,9	1,1	1,8	1,6	1,8
	Autre	0,4	0,6	0,6	0,5	0,6	0,6	0,4	0,5	0,4
2024	Employeur	2,7	1,0	1,8	2,5	1,1	1,7	3,2	1,5	2,6
	Indépendant	25,7	31,4	28,8	23,8	26,1	25,2	22,5	29,9	24,9
	Salarié du secteur public	23,1	7,3	14,5	30,5	12,7	19,9	17,6	7,3	14,3
	Salarié du secteur privé	36,7	42,1	39,6	33,4	44,0	39,7	49,2	49,3	49,2
	Aide familial	1,7	9,3	5,8	1,5	4,0	3,0	0,8	4,3	1,9
	Apprenti	0,6	0,3	0,4	1,2	1,5	1,4	0,9	1,0	1,0
	Coopérateur/ Associé	1,9	1,1	1,5	2,2	1,7	1,9	2,4	2,0	2,3
	Autre	7,6	7,6	7,6	4,9	8,8	7,2	3,3	4,7	3,8

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

L'analyse de la répartition de la population active occupée selon la situation dans la profession révèle une prédominance des salariés du secteur privé, avec 39,6% des actifs occupés au niveau de la province de Midelt, contre 42,7% en 2014, soit un recul de 3,1 points. Cette proportion demeure proche de la moyenne régionale (39,7%) mais reste inférieure à la moyenne nationale (49,2%). Ce statut est observé aussi bien en milieu urbain (36,7%) qu'en milieu rural (42,1%). Le statut des indépendants occupe le deuxième rang avec 28,8% des actifs occupés en 2024, contre 32,4% en 2014, enregistrant ainsi une baisse de 3,6 points, cette catégorie demeure plus représentée dans la province que dans la région (25,2%) et au niveau national (24,9%). Les salariés du secteur public se placent en troisième position avec 14,5% des actifs occupés en 2024, en nette progression par rapport à 9,1% en 2014 (+5,4 points). Cette part demeure inférieure à la moyenne régionale (19,9%) mais légèrement supérieure à la moyenne nationale (14,3%). La proportion des aides familiaux a connu une baisse significative, passant de 11,9% en 2014 à 5,8% en 2024, soit une diminution de 6,1 points. Cette baisse est particulièrement marquée en milieu rural (18,6% à 9,3%), ce qui traduit un recul progressif de cette forme d'emploi. Les employeurs demeurent relativement stables, représentant 1,8% des actifs occupés en 2024, soit le même niveau qu'en 2014. Les coopérateurs ou associés enregistrent une légère hausse, passant de 1,3% à 1,5%, tandis que La part des apprentis demeure très faible, malgré une légère hausse, passant de 0,3% en 2014 à 0,4% en 2024. Elle reste inférieure aux moyennes régionale (1,4%) et nationale (1%).

IV.4. Taux de chômage

Le taux de chômage par milieu de résidence, par sexe et par niveau géographique (provincial, régional et national) est donné par le tableau ci-dessous :

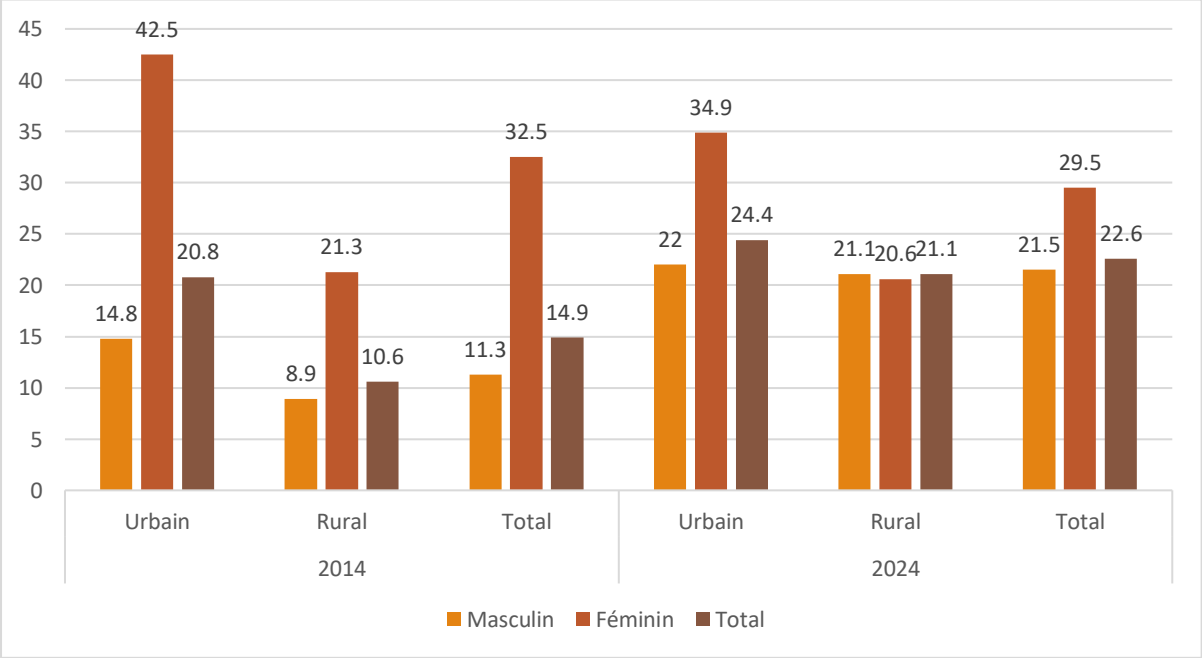
Tableau 24 : Taux de chômage (%) selon le sexe et le milieu de résidence

Désignation		2014			2024		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Midelt	Masculin	14,8	8,9	11,3	22,0	21,1	21,5
	Féminin	42,5	21,3	32,5	34,9	20,6	29,5
	Total	**20,8**	**10,6**	**14,9**	**24,4**	**21,1**	**22,6**
Drâa-Tafilalet	Masculin	13,9	11,3	12,2	19,5	21,5	20,8
	Féminin	42,0	26,1	33,2	34,3	28,9	32,1
	Total	**19,3**	**13,3**	**15,5**	**22,2**	**22,2**	**22,2**
Maroc	Masculin	15,2	8,3	12,4	19,7	20,7	20,1
	Féminin	30,5	26,2	29,6	25,5	28,5	25,9
	Total	**19,3**	**10,5**	**16,2**	**21,2**	**21,4**	**21,3**

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Le taux de chômage dans la province de Midelt est de 22,6% en 2024, contre 14,9% en 2014, soit une hausse de 7,7 points. Ce niveau demeure légèrement supérieur à ceux enregistrés aux niveaux régional (22,2%) et national (21,3%). Par milieu de résidence, le taux de chômage a fortement augmenté entre 2014 et 2024. En milieu urbain, il est passé de 20,8% à 24,4% (+3,6 points), tandis qu'en milieu rural, il a presque doublé, passant de 10,6% à 21,1% (+10,5 points). En 2024, le chômage reste plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural au niveau provincial, contrairement aux niveaux régional (22,2% dans les deux milieux) et national, où les écarts sont très faibles (21,2% en milieu urbain contre 21,4% en milieu rural). Selon le sexe, le taux de chômage demeure plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Toutefois, son évolution diffère selon le sexe entre les deux recensements. Chez les hommes, le taux de chômage est passé de 11,3% en 2014 à 21,5% en 2024, soit une augmentation de 10,2 points de pourcentage. En revanche, chez les femmes, il a reculé de 32,5% à 29,5%, soit une baisse de 3 points, tout en restant nettement supérieur à celui des hommes.

Figure 15 : Taux de chômage (%) dans la province de Midelt selon le sexe et le milieu de résidence



CHAPITRE V

MENAGES ET CONDITIONS D'HABITATION

V. Ménages et conditions d'habitation

Il s'agit dans ce chapitre d'analyser les effectifs des ménages, leur taille, les caractéristiques des chefs de ménage et les conditions d'habitation. Ces dernières sont expliquées par le type de logement occupé, les équipements de base, les éléments de confort et autres conditions.

V.1. Ménages

Selon le recensement, le ménage est défini comme étant un groupe de personnes parentes ou non, vivant habituellement dans un même logement et dont les dépenses sont communes.

V.1.1. Effectif et taille des ménages

Les effectifs des ménages recensés au niveau de la province de Midelt par milieu de résidence, entre les deux recensements 2014 et 2024, sont présentés dans le tableau qui suit :

Tableau 25 : Effectif des ménages selon le milieu de résidence

Désignation	2014			2024		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Midelt	29 875	29 843	59 718	37 678	36 030	73 708
Drâa-Tafilalet	114 631	163 367	277 998	139 655	199 322	338 977
Maroc	4 807 743	2 506 063	7 313 806	6 173 930	3 101 108	9 275 038
Province/Région (%)	26,1	18,3	21,5	27,0	18,1	21,7
Province/Nation (%)	0,6	1,2	0,8	0,6	1,2	0,8

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Les ménages de la province de Midelt représentent 21,7% de l'ensemble des ménages de la région en 2024. Durant la période séparant les deux derniers recensements, le nombre de ménages de la province est passé de 59 718 à 73 708, ce qui correspond à un effectif additionnel de 13 990. Par milieu de résidence, la part des ménages résidant dans le milieu urbain est presque la même dans le milieu rural (51,1% contre 48,9%).

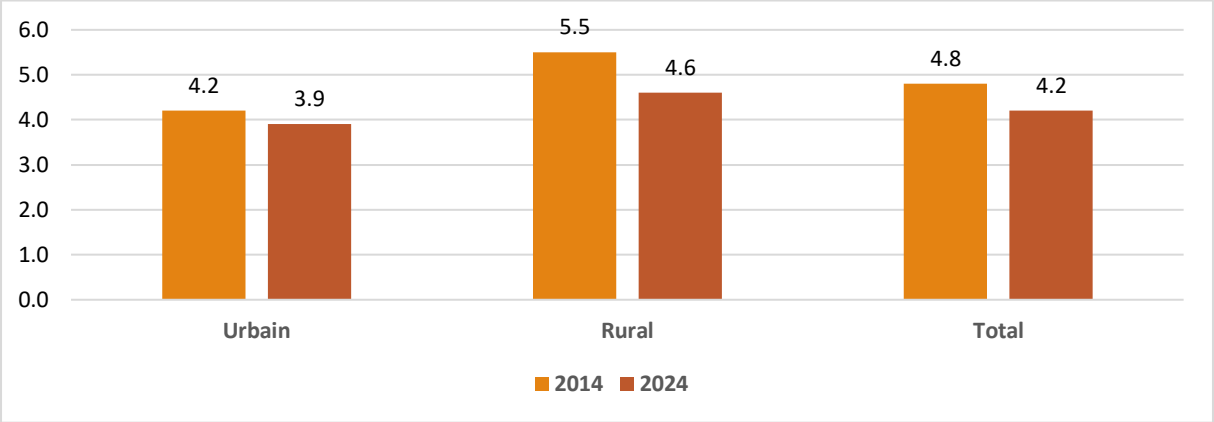
Tableau 26 : Taille moyenne des ménages par milieu de résidence

Désignation	2014			2024		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Midelt	4,2	5,5	4,8	3,9	4,6	4,2
Drâa-Tafilalet	4,8	6,6	5,9	4,3	5,2	4,8
Maroc	4,2	5,3	4,6	3,7	4,4	3,9

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Au cours de la période intercensitaire (2014-2024), le nombre moyen de personnes par ménage a connu une diminution au niveau provincial, en passant de 4,8 personnes en 2014 à 4,2 en 2024. Cette taille est inférieure à celle enregistrée aux niveaux régional (4,8) mais reste supérieure à celle constaté au niveau national (3,9). Par milieu de résidence, la taille moyenne des ménages reste plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain, soient respectivement 4,6 contre 3,9 personnes au niveau provincial.

Figure 16 : Taille moyenne des ménages dans la province de Midelt par milieu de résidence



V.2. Chefs de ménage

V.2.1. Répartition des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence

Tableau 27 : Répartition des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence (%)

Désignation		Midelt			Drâa-Tafilalet		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
2014	Masculin	77,9	88,1	83,0	82,9	84,4	83,8
	Féminin	22,1	11,9	17,0	17,1	15,6	16,2
2024	Masculin	76,5	85,2	80,8	80,4	81,8	81,2
	Féminin	23,5	14,8	19,2	19,6	18,2	18,8

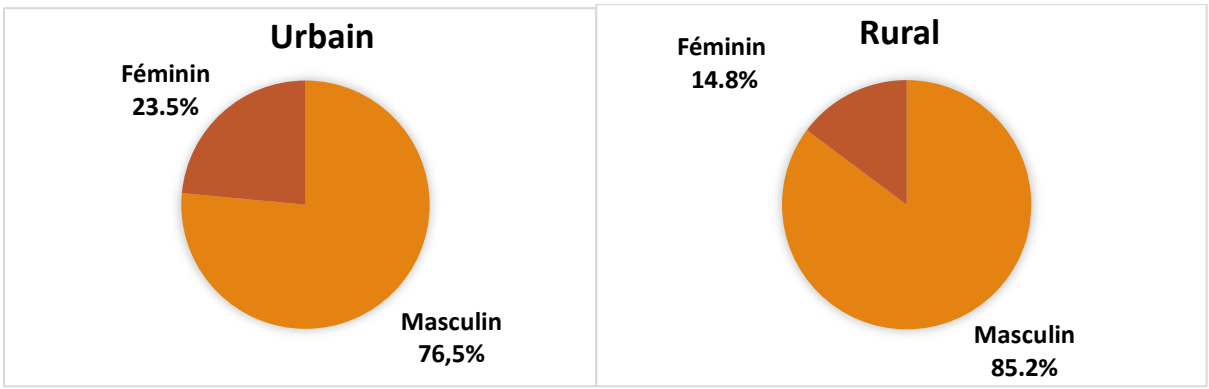
Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

L'analyse de la répartition des chefs de ménage révèle une forte prédominance masculine aussi bien au niveau provincial que régional. Dans la province de Midelt, les hommes représentent 80,8% des chefs de ménage en 2024, contre 83% en 2014, soit une baisse de 2,2 points. À l'inverse, la part des femmes est passée de 17% à 19,2%, enregistrant une hausse de 2,2 points. Cette évolution est proche de celle observée au niveau régional, où la proportion des femmes chefs de ménage est passée de 16,2% en 2014 à 18,8% en 2024, tandis que celle des hommes a reculé de 83,8% à 81,2%.

Selon le milieu de résidence, la progression de la chefferie féminine est observée aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Dans la province de Midelt, la part des femmes chefs de ménage est passée de 22,1% à 23,5% en milieu urbain et de 11,9% à 14,8% en milieu rural. Malgré cette progression, les femmes demeurent davantage représentées parmi les chefs de ménage en milieu urbain qu'en milieu rural. La même tendance est constatée dans la région de Drâa-Tafilalet, où leur proportion est passée de 17,1% à 19,6% en milieu urbain et de 15,6% à 18,2% en milieu rural.

Ces résultats confirment la prédominance des hommes parmi les chefs de ménage, aussi bien dans la province de Midelt qu'au niveau régional. Ils mettent également en évidence une progression de la part des femmes chefs de ménage entre 2014 et 2024, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, traduisant une évolution progressive de la structure des ménages.

Figure 17 : Répartition (%) des chefs de ménage dans la province de Midelt selon le sexe et le milieu de résidence -2024-



V.2.2. Taux d'analphabétisme

Tableau 28 : Taux d'analphabétisme (%) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence

Désignation		Midelt			Drâa-Tafilalet		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
2014	Masculin	29,2	63,2	47,3	21,8	53,6	40,6
	Féminin	68,0	86,4	74,4	64,5	86,6	77,0
	Total	**37,8**	**66,0**	**51,9**	**29,1**	**58,7**	**46,5**
2024	Masculin	25,1	56,7	41,4	17,3	43,8	33,0
	Féminin	57,7	83,0	67,3	53,2	77,5	67,2
	Total	**32,8**	**60,7**	**46,4**	**24,6**	**50,3**	**39,8**

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

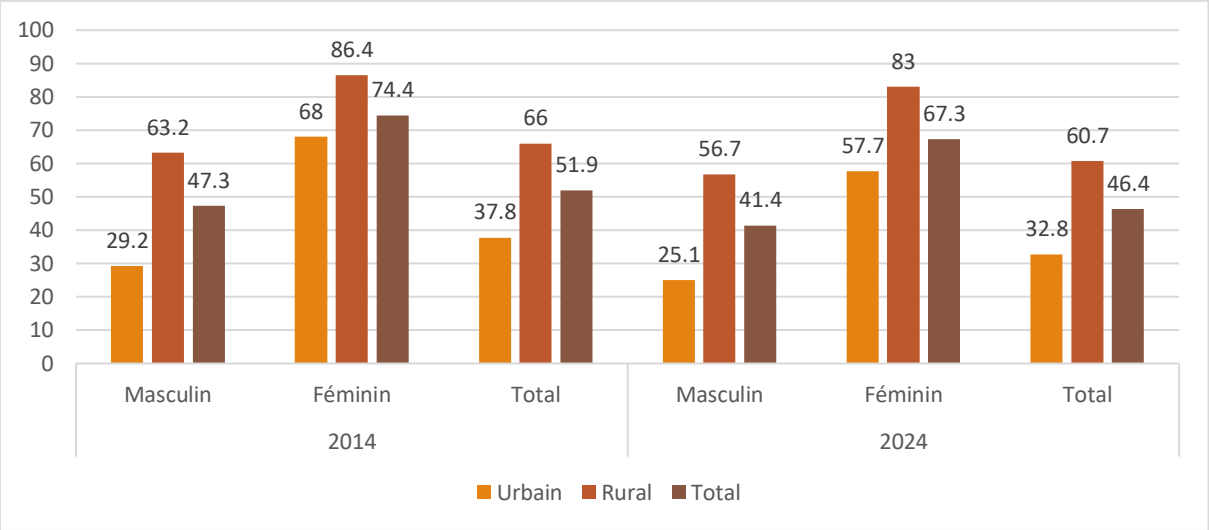
Le taux d'analphabétisme des chefs de ménage demeure relativement élevé en 2024, aussi bien dans la province de Midelt qu'au niveau de la région Drâa-Tafilalet, malgré une amélioration notable par rapport à 2014.

Dans la province de Midelt, 46,4% des chefs de ménage sont analphabètes en 2024 contre 51,9% en 2014, soit une diminution de 5,5 points.

Les disparités selon le milieu de résidence en 2024 demeurent importantes. Au niveau provincial, le taux d'analphabétisme atteint 60,7% en milieu rural contre seulement 32,8% en milieu urbain. La même tendance est observée à l'échelle régionale, avec des taux respectifs de 50,3% et 24,6%. Ces écarts reflètent la persistance des inégalités d'accès à l'éducation entre les espaces ruraux et urbains.

Les différences selon le sexe sont encore plus marquées. En 2024, le taux d'analphabétisme des femmes chefs de ménage atteint 67,3% au niveau provincial et 67,2% dans la région, contre respectivement 41,4% et 33% chez les hommes.

Figure 18 : Taux d'analphabétisme (%) des chefs de ménage dans la province de Midelt selon le sexe et le milieu de résidence



V.2.3. Niveau d'études des chefs de ménage

Tableau 29 : Niveau d'études dans l'enseignement général (%) des chefs de ménage dans la province de Midelt selon le sexe et le milieu de Résidence

	Niveau d'étude	Urbain			Rural			Total		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
2014	Aucun niveau d'études (y compris Crèche/M'sid/Kouttab)	31,5	68,1	39,6	65,1	86,9	67,7	49,3	74,7	53,6
	Préscolaire moderne/traditionnel	1,6	0,5	1,4	1,6	0,2	1,5	1,6	0,4	1,4
	Primaire	29,3	17,6	26,7	21,5	7,2	19,8	25,2	13,9	23,3
	Secondaire collégial	13,6	6,4	12,1	7,0	0,8	6,3	10,1	4,5	9,2
	Secondaire qualifiant	13,1	3,7	11,0	3,1	0,8	2,8	7,8	2,7	6,9
	Supérieur (y compris Post-secondaire non supérieur)	10,8	3,6	9,2	1,7	4,1	2,0	6,0	3,8	5,6
2024	Aucun niveau d'études (y compris Crèche/M'sid/Kouttab)	27,1	59,1	34,7	58,5	82,8	62,1	43,3	68,0	48,1
	Préscolaire moderne/traditionnel	0,6	0,5	0,6	0,2	0,2	0,2	0,4	0,4	0,4
	Primaire	25,5	19,4	24,1	22,8	8,7	20,7	24,1	15,4	22,4
	Secondaire collégial	19,3	8,3	16,7	11,7	2,2	10,3	15,4	6,0	13,6
	Secondaire qualifiant	13,6	5,0	11,6	4,3	1,0	3,8	8,8	3,5	7,8
	Supérieur (y compris Post-secondaire non supérieur)	13,9	7,6	12,4	2,6	5,2	2,9	8,0	6,7	7,8

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

L’analyse du niveau d’instruction des chefs de ménage met en évidence un faible niveau de scolarisation global, particulièrement en milieu rural et chez les femmes.

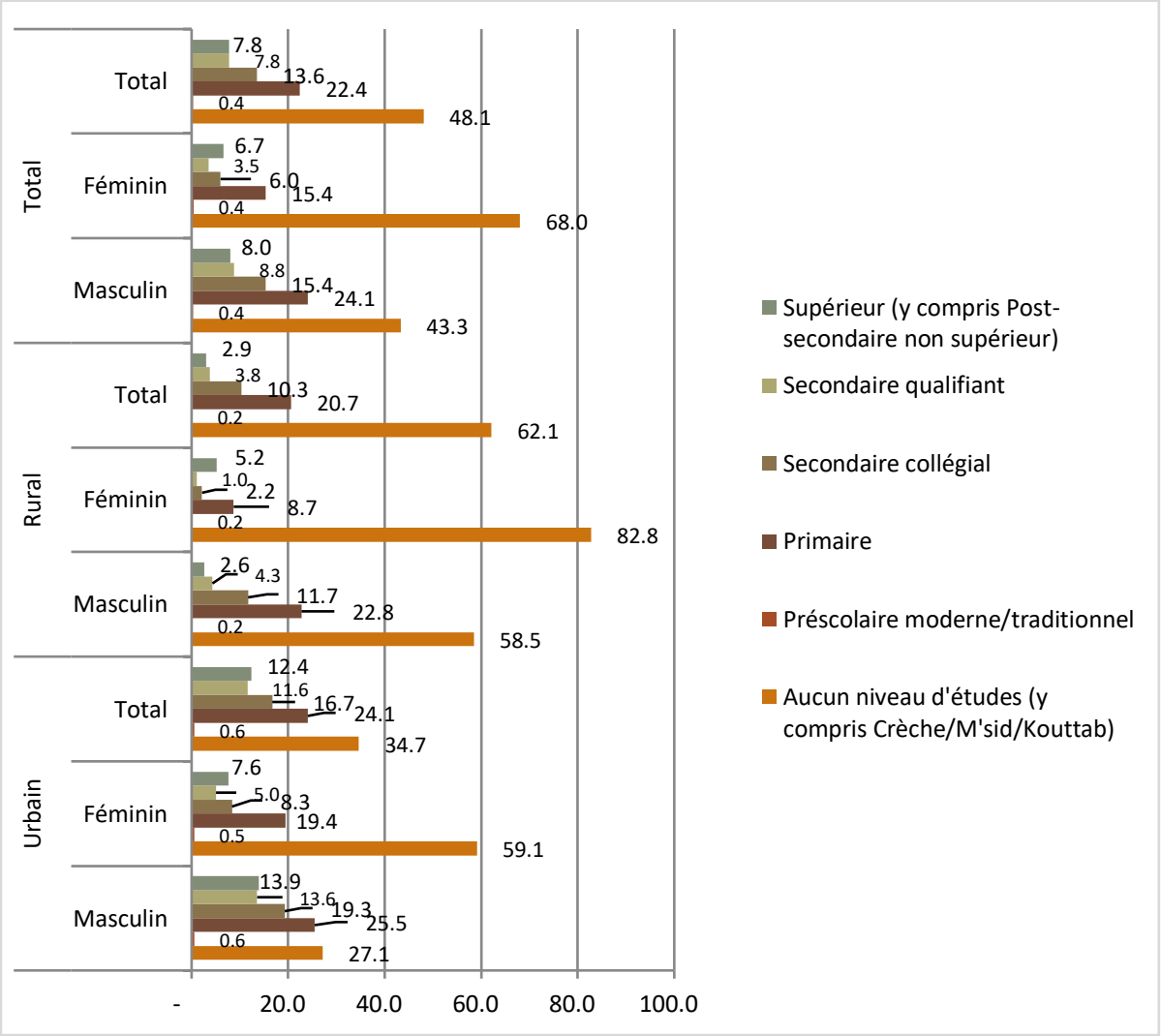
En 2024, 48,1% des chefs de ménage ne possèdent aucun niveau d’études, contre 53,6% en 2014. Cette proportion reste nettement plus élevée chez les femmes (68% contre 43,3% chez les hommes).

Le niveau primaire demeure le plus représenté en 2024 (22,4 %), suivi du secondaire collégial (13,6 %). La proportion des chefs de ménage ayant un niveau supérieur est passée de 5,6 % en 2014 à 7,8 % en 2024.

Les disparités selon le milieu de résidence persistent en 2024 : 62,1% des chefs de ménage ruraux sont sans niveau d’études, contre 34,7% en milieu urbain.

Dans l’ensemble, les résultats montrent une légère amélioration du niveau d’instruction entre 2014 et 2024, mais des inégalités importantes subsistent selon le sexe et le milieu de résidence.

Figure 19 : Niveau d'études dans l'enseignement général (%) des chefs de ménage dans la province de Midelt selon le sexe et le milieu – 2024 -



V.3. Conditions d'habitation des ménages

Dans cette section, les conditions d'habitation sont abordées du point de vue type et statut d'occupation de logement ainsi que les équipements de base dans le logement.

V.3.1. Type de logement

Le recensement général de la population et de l'habitat 2024 a prévu une « typologie » de logement qui distingue entre villa ou étage de villa, appartement, maison marocaine (traditionnelle et moderne), habitat sommaire ou bidonville et le logement de type rural.

Tableau 30 : Répartition (en%) des ménages selon le type de logement - Ensemble -

Désignation	Midelt		Drâa-Tafilalet		Maroc	
	2014	2024	2014	2024	2014	2024
Villa / Étage de villa	0,9	0.2	1,7	0,8	3,2	1,9
Appartement	0.5	0,9	1,6	1,3	11,6	16,6
Maison marocaine	45,9	53,3	48,4	56,5	56,8	58,8
Maison sommaire / Bidonville	3,1	0,2	1,0	0,2	4,5	3,0
Logement rural	48,7	44,9	46,6	40,4	22,8	18,4
Autre	0,9	0,6	0,7	0,8	1,0	1,2

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Selon les résultats du dernier recensement, l'habitat occupé se caractérise par les types de logement suivants : une prédominance du logement de type maison marocaine qui abrite 53,3% des ménages en 2024 (45,9% en 2014) ce qui est également le cas au niveau régional où cette part s'est établie à 56,5%. Le logement rural vient en deuxième position abritant 44,9% des ménages (48,7% en 2014) contre 40,4% au niveau régional. Le type villa ou étage de villa est occupé par 0,2% seulement des ménages en 2024 (0,9% en 2014) contre 0,8% au niveau régional et 1,9% au niveau national. L'appartement est occupé par 0,9% seulement des ménages en 2024 (0,5% en 2014) contre 1,3% au niveau régional et 16,6% au niveau national. Enfin, l'habitat sommaire ou bidonville n'abrite plus que 0,2% des ménages en 2024 (contre 3,1% en 2014), proportion identique à celle observée au niveau régional (0,2%) et inférieure à celle enregistrée au niveau national 3%.

Tableau 31 : Répartition (en%) des ménages selon le type de logement - Urbain -

Désignation	Midelt		Drâa-Tafilalet		Maroc	
	2014	2024	2014	2024	2014	2024
Villa / Étage de villa	1,4	0,2	3,4	1,7	4,5	2,7
Appartement	1,0	1,5	3,5	2,7	17,5	24,4
Maison marocaine	81,6	85,8	82,2	86,9	70,4	68,0
Maison sommaire / Bidonville	5,0	0,2	2,0	0,2	5,2	3,3
Logement rural	10,2	11,9	8,2	8,0	1,3	0,8
Autre	0,8	0,5	0,7	0,6	1,0	0,9

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

L'examen des données du milieu urbain en 2024, dévoile une concentration importante dans des maisons marocaines abritant 85,8% des ménages (81,6% en 2014), contre 86,9% au niveau régional et 68% au niveau national. Les logements ruraux abritent 11,9% des ménages en 2024 (10,2% en 2014), contre 8% au niveau régional et 0,8% au niveau national. Les appartements quant à eux, ne concernent que 1,5% des ménages urbains (1% en 2014), contre 2,7% au niveau urbain régional et 24,4% au niveau urbain national. Seulement 0,2% des ménages urbains de la province habitent des villas ou étages de villa, contre 1,7% au niveau régional et 2,7% au niveau national. Concernant les habitations à caractère sommaire ou bidonville, elles abritent 0,2% des ménages urbains, (5% en 2014) contre 0,2% au niveau urbain régional et 3,3% au niveau urbain national.

Tableau 32 : Répartition (en%) des ménages selon le type de logement - Rural -

Désignation	Midelt		Drâa-Tafilalet		Maroc	
	2014	2024	2014	2024	2014	2024
Villa / Étage de villa	0,4	0,1	0,5	0,2	0,8	0,5
Appartement	0,1	0,4	0,2	0,3	0,3	1,2
Maison marocaine	9,4	18,7	24,4	35,1	30,7	40,5
Maison sommaire / Bidonville	1,1	0,2	0,4	0,2	3,1	2,6
Logement rural	88,0	80,0	73,8	63,3	64,1	53,3
Autre	1,1	0,7	0,7	1,0	1,0	1,8

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

En milieu rural, le logement de type rural prédomine en abritant 80% des ménages (88% en 2014) suivi par les maisons marocaines qui regroupent 18,7% des ménages (9,4% en 2014). Au niveau régional, ces pourcentages sont respectivement de 63,3% et 35,1%.

V.3.2. Ancienneté des logements

Le recensement général de la population et de l'habitat 2024 a prévu une ancienneté de logement qui distingue entre quatre générations : moins de 10 ans, de 10 à 19 ans, de 20 à 49 ans et 50 ans et plus. Les résultats, se rapportant à cette question, sont résumés dans le tableau ci-après :

Tableau 33 : Répartition des ménages (en%) selon l'ancienneté du logement

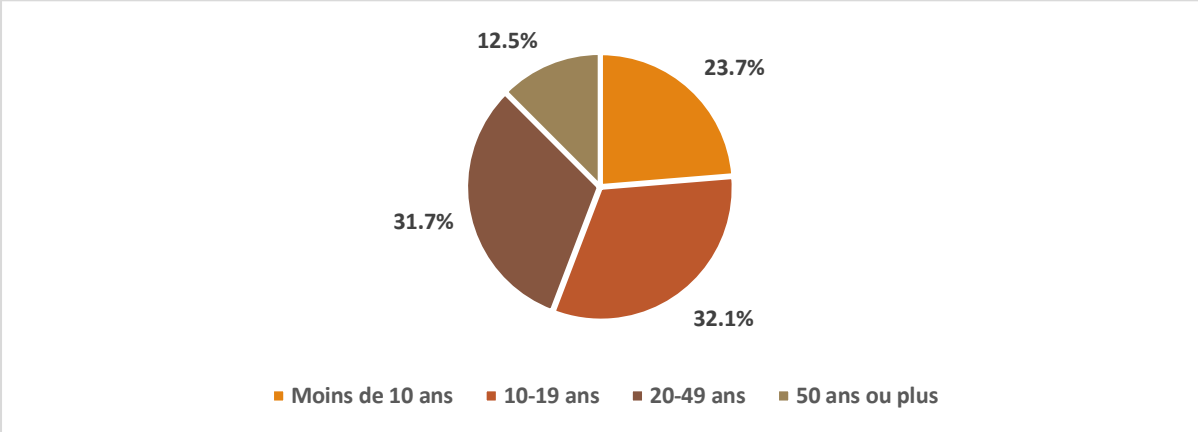
Désignation		Moins de 10 ans		10-19 ans		20-49 ans		50 ans ou plus	
		2014	2024	2014	2024	2014	2024	2014	2024
Midelt	Urbain	20,9	29,6	25,5	38,5	42,2	27,5	11,4	4,4
	Rural	17,2	17,5	19,5	25,3	39,5	36,2	23,8	21,1
	Total	**19,1**	**23,7**	**22,5**	**32,1**	**40,9**	**31,7**	**17,5**	**12,5**
Drâa-Tafilalet	Urbain	20,4	24,0	25,9	38,3	43,7	34,3	10,0	3,4
	Rural	15,7	17,8	18,8	25,4	43,1	37,5	22,5	19,2
	Total	**17,6**	**20,4**	**21,8**	**30,8**	**43,3**	**36,2**	**17,3**	**12,7**
Maroc	Urbain	20,7	23,8	23,6	30,7	40,8	38,1	14,9	7,4
	Rural	19,0	18,3	19,3	25,0	30,9	31,5	30,7	25,2
	Total	**20,1**	**22,0**	**22,2**	**28,8**	**37,4**	**35,9**	**20,3**	**13,3**

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Les résultats du RGPH 2024 révèlent que 31,7% des ménages de la province de Midelt habitent des logements âgés de 20 à 49 ans, contre 40,9% en 2014, soit une baisse de 9,2 points. Cette proportion s'établit à 36,2% au niveau régional (contre 43,3% en 2014) et à 35,9% au niveau national (contre 37,4% en 2014). La part des ménages occupant des logements de 10 à 19 ans a fortement progressé, passant de 22,5% à 32,1%. Celle des logements de moins de 10 ans est passée de 19,1% en 2014 à 23,7% en 2024. En revanche, la part des logements de 50 ans et plus a reculé de 17,5% à 12,5%.

En milieu urbain, la part des ménages occupant des logements de 10 à 19 ans est passée de 25,5% en 2014 à 38,5% en 2024, soit une hausse de 13 points. Les logements de moins de 10 ans ont également progressé, passant de 20,9% à 29,6%. À l'inverse, la part des logements âgés de 20 à 49 ans a diminué de 42,2% à 27,5%, tandis que celle des logements de 50 ans et plus est passée de 11,4% à 4,4%.

Figure 20 : Répartition des ménages (%) dans la province de Midelt selon l'ancienneté du logement -2024-



V.3.3. Statut d'occupation

Le statut d'occupation définit les situations suivantes : propriétaire ou copropriétaire, accédant à la propriété, locataire, logé gratuitement et logement de fonction. La répartition des ménages selon ces catégories est donnée par le tableau qui suit :

Tableau 34 : Répartition des ménages (en%) selon le statut d'occupation - Ensemble -

Statut d'occupation	Midelt		Drâa-Tafilalet		Maroc	
	2014	2024	2014	2024	2014	2024
Propriétaire	77,0	72,7	79,2	76,6	71,9	69,4
Locataire	12,8	14,5	11,9	12,8	18,8	19,7
Autre	10,2	12,7	8,9	10,6	9,2	10,8

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Selon RGPH de 2024, 72,7% des ménages de la province de Midelt sont des propriétaires de leurs logements, contre 76,6% au niveau régional et 69,4% au niveau national. Quant aux ménages locataires ils représentent 14,5% contre respectivement 12,8% et 19,7% aux niveaux régional et national, respectivement.

Tableau 35 : Répartition des ménages (en%) selon le statut d'occupation - Urbain -

Statut d'occupation	Midelt		Drâa-Tafilalet		Maroc	
	2014	2024	2014	2024	2014	2024
Propriétaire	67,8	63,3	65,6	63,0	62,7	61,5
Locataire	23,5	25,6	25,7	26,3	27,6	28,0
Autre	8,7	11,1	8,7	10,6	9,6	10,5

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

En milieu urbain, 63,3% des ménages occupent leurs logements en tant que propriétaires, contre 63% et 61,5% aux niveaux régional et national, respectivement. Les ménages urbains locataires quant à eux représentent 25,6%, contre 26,3% au niveau régional et 28% au niveau national. La comparaison de ces données avec celles du RGPH 2014 montre que la part des ménages urbains propriétaires de leur logement, au niveau provincial, a diminué de 4,5 points. Pour ce qui est des ménages locataires urbains, leur part a augmenté de 2,1 points en passant de 23,5% en 2014 à 25,6% en 2024.

Tableau 36 : Répartition des ménages (en%) selon le statut d'occupation - Rural -

Statut d'occupation	Midelt		Drâa-Tafilalet		Maroc	
	2014	2024	2014	2024	2014	2024
Propriétaire	86,3	82,8	88,8	86,1	89,6	85,3
Locataire	1,8	2,8	2,1	3,3	1,9	3,2
Autre	11,9	14,4	9,0	10,6	8,5	11,5

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

En milieu rural, la majorité des ménages sont des propriétaires de leurs logements, aussi bien au niveau provincial comme au niveau régional et national, avec respectivement 82,8%, 86,1% et 85,3%.

V.3.4. Occupation des logements

Le taux d'occupation est un indicateur qui mesure l'intensité d'occupation des logements, en renseignant sur le nombre moyen de personnes qui y résident. Le tableau ci-après donne les résultats en question :

Tableau 37 : Taux d'occupation (personne/pièce) selon le milieu de résidence

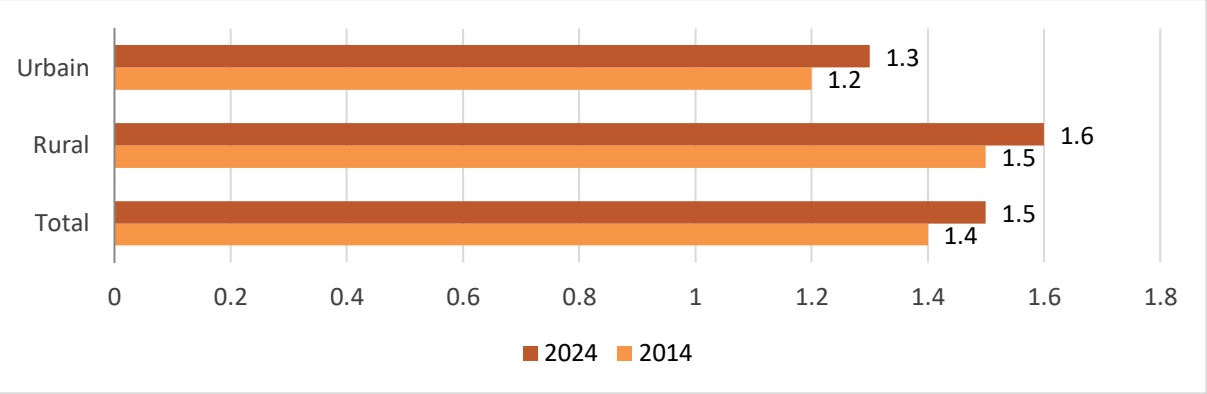
Milieu de résidence	Midelt		Drâa-Tafilalet		Maroc	
	2014	2024	2014	2024	2014	2024
Urbain	1,2	1,3	1,3	1,4	1,3	1,3
Rural	1,5	1,6	1,6	1,7	1,6	1,7
Total	**1,4**	**1,5**	**1,5**	**1,6**	**1,4**	**1,4**

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Il découle de la lecture des données du tableau ci-dessus que le taux d'occupation au niveau provincial s'établit à 1,5 (1,6 au niveau régional et 1,4 au niveau national) et ce en 2024. En milieu urbain, on compte 13 personnes pour 10 pièces d'habitation (14 personnes pour 10 pièces au niveau régional et 13 personnes pour 10 pièces au niveau national). En milieu rural

ce chiffre atteint 16 personnes pour 10 pièces. Cette situation reflète une pression résidentielle plus forte en milieu rural, probablement liée à la taille plus importante des ménages et au rythme plus lent de renouvellement du parc de logements.

Figure 21 : Taux d'occupation des logements au niveau de la province de Midelt selon le milieu de résidence



V.3.5. Nombre de pièces

Tableau 38 : Répartition des ménages sédentaires selon le nombre de pièces (%)

Désignation		Midelt			Drâa-Tafilalet		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
2014	Une pièce	4,4	5,8	5,1	3,3	3,8	3,6
	2 pièces	19,3	18,9	19,1	17,2	14,8	15,8
	3 pièces	36,8	26,7	31,7	34,2	24,4	28,5
	4 pièces	22,6	23,2	22,9	21,0	24,7	23,2
	5 pièces et plus	17,0	23,4	20,1	24,3	32,3	29,0
2024	Une pièce	6,1	11,6	8,7	5,6	8,8	7,5
	2 pièces	31,0	28,0	29,6	29,6	28,4	28,9
	3 pièces	38,1	32,0	35,2	36,0	32,2	33,8
	4 pièces	15,9	18,8	17,3	15,5	18,2	17,1
	5 pièces et plus	8,8	9,6	9,2	13,2	12,3	12,7

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

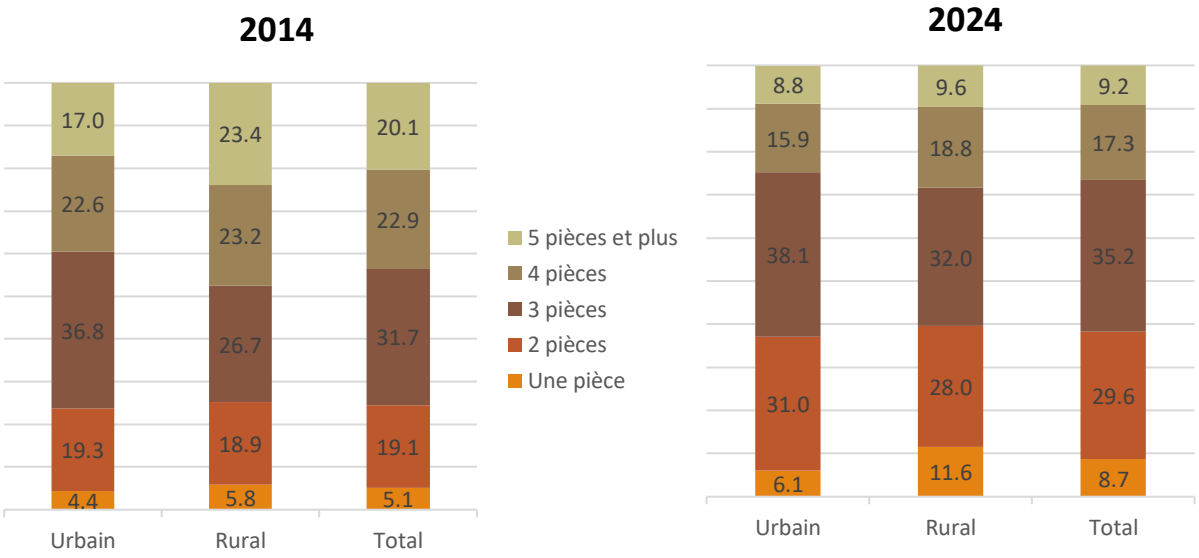
L'examen de la répartition des ménages selon le nombre de pièces montre une évolution notable de la structure de l'habitat dans la province de Midelt entre 2014 et 2024.

En 2024, les logements de trois pièces constituent la configuration la plus répandue avec 35,2% des ménages, contre 31,7% en 2014. Ils sont suivis par les logements de deux pièces, dont la part est passée de 19,1% à 29,6%, traduisant une progression importante des habitations de taille moyenne.

Les logements de quatre pièces représentent 17,3% des ménages en 2024 contre 22,9% en 2014. La baisse la plus marquée concerne les logements de cinq pièces et plus, dont la proportion est passée de 20,1% à 9,2% sur la période. Cette diminution est observée aussi bien en milieu urbain (16,9% à 8,8%) qu'en milieu rural (23,4% à 9,6%), traduisant une évolution vers des logements de taille plus réduite et une transformation de la structure du parc résidentiel.

Les habitations composées d'une seule pièce demeurent minoritaires, mais leur part a progressé, passant de 5,1% en 2014 à 8,7% en 2024. Elles sont davantage présentes en milieu rural (11,6%) qu'en milieu urbain (6,1%), ce qui reflète des conditions d'habitat plus modestes dans certaines zones rurales.

Figure 22 : Répartition des ménages sédentaires dans la province de Midelt selon le nombre de pièces par milieu de résidence (%)



V.3.6. Equipement des logements

Afin d'apprécier le degré d'équipement des logements, le recensement général de la population et de l'habitat 2024 a pris en considération certains nombres d'éléments (cuisine, eau, électricité etc.)

Tableau 39 : Disponibilité des éléments essentiels de confort (%) - Ensemble -

Equipement de base dans le logement	Midelt		Drâa-Tafilalet		Maroc	
	2014	2024	2014	2024	2014	2024
Cuisine	89,2	92,0	91,4	94,2	93,5	96,3
W.-C.	76,5	90,3	89,6	95,7	93,7	97,3
Pièce d'eau	37,9	41,3	42,5	48,4	54,0	63,1
Électricité	89,4	95,5	92,4	97,0	91,6	97,1
Eau courante	70,0	81,3	81,9	90,6	73,0	82,9

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Tableau 40 : Disponibilité des éléments essentiels de confort (%) - Urbain -

Equipement de base dans le logement	Midelt		Drâa-Tafilalet		Maroc	
	2014	2024	2014	2024	2014	2024
Cuisine	96,7	97,9	97,1	98,6	94,9	98,1
W.-C.	97,6	99,1	98,2	99,4	99,0	99,6
Pièce d'eau	40,4	51,1	55,9	69,8	58,3	74,5
Électricité	96,0	98,5	96,2	98,7	95,2	98,7
Eau courante	90,2	96,0	92,2	96,5	91,3	97,1

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Tableau 41 : Disponibilité des éléments essentiels de confort (%) - Rural -

Equipement de base dans le logement	Midelt		Drâa-Tafilalet		Maroc	
	2014	2024	2014	2024	2014	2024
Cuisine	81,5	85,7	87,4	91,2	90,8	92,9
W.-C.	54,9	81,0	83,6	93,0	83,4	92,8
Pièce d'eau	35,4	30,9	32,9	33,3	45,9	40,5
Électricité	82,6	92,4	89,6	95,8	84,6	93,8
Eau courante	49,4	65,8	74,7	86,5	37,8	54,6

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Les données des tableaux ci-dessus montrent une amélioration de la part des ménages de la province de Midelt, disposant des équipements de base durant la période étudiée (2014-2024), notamment en milieu rural. En effet, la part des ménages ruraux reliés au réseau de distribution de l'eau potable est passée de 49,4% en 2014 à 65,8% en 2024. Cependant, ce taux reste inférieur à celui constaté au niveau régional (86,5%) mais supérieur à celui observé au niveau national (54,6%). En matière d'électricité (branchement au réseau), on souligne une amélioration au niveau provincial. Cette évolution a profité davantage au milieu rural avec 9,8 points (de 82,6% à 92,4%).

Quant aux autres équipements, il est à retenir qu'en 2024, 81% des ménages ruraux disposent de toilettes à domicile (contre 54,9% en 2014) et 85,7% ont un local aménagé pour la cuisson en 2024 contre 81,5% en 2014.

En milieu urbain provincial, le recensement de 2024 révèle que 98,5% des ménages occupent un logement pourvu d'électricité (96% en 2014) et 96% des ménages habitent un logement alimenté en eau potable (90,2% en 2014). Pour ce qui est des équipements de base, on note que 97,9% des ménages urbains de la province possèdent une cuisine (96,7% en 2014), 99,1% des ménages occupent un logement pourvu de toilettes (97,6% en 2014).

V.3.7. Mode d'évacuation des eaux usées

Le recensement 2024 a prévu trois modes d'évacuation des eaux usées : réseau public, fosse septique et autre (puits perdus, dans la nature …).

Tableau 42 : Mode d'évacuation des eaux usées (%)

Mode d'évacuation des eaux usées		Midelt			Drâa-Tafilalet		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
2014	Réseau public d'assainissement	89,5	2,1	46,2	75,2	1,5	32,1
	Fosse septique	7,0	28,2	17,5	15,9	37,8	28,7
	Autre	3,6	69,7	36,3	8,9	60,7	39,2
2024	Réseau public d'assainissement	94,2	4,7	50,8	87,3	6,2	39,7
	Fosse septique	2,7	37,3	19,5	7,8	39,2	26,2
	Autre	3,1	58,0	29,7	4,9	54,6	34,0

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Entre 2014 et 2024, la part des ménages de la province de Midelt occupant des logements raccordés au réseau public d'assainissement est passée de 46,2% à 50,8%, soit une hausse de

4,6 points. En revanche, la proportion des ménages utilisant des fosses septiques a légèrement augmenté, passant de 17,5% à 19,5%, tandis que celle recourant à d'autres moyens d'évacuation des eaux usées a diminué de 36,3% à 29,7%.
En milieu urbain, les occupants des logements raccordés à un réseau public d'évacuation des eaux usées sont passés de 89,5% en 2014 à 94,2% en 2024, contre 75,2% à 87,3% au niveau régional. Parallèlement, le recours aux fosses septiques a reculé de 7,0% à 2,7%, tandis que l'utilisation d'autres moyens d'évacuation (puits perdus, évacuation dans la nature…) est passée de 3,6% à 3,1%.

En milieu rural, la proportion des ménages utilisant un réseau public d'évacuation des eaux usées est passée de 2,1% à 4,7%, contre 1,5% à 6,2% au niveau régional. Le recours aux fosses septiques a progressé de 28,2% à 37,3%, tandis que l'utilisation d'autres moyens a diminué de 69,7% à 58%. Malgré cette amélioration, les modes d'évacuation alternatifs restent encore majoritaires en milieu rural.

V.3.8. Mode de cuisson et mode d'évacuation des déchets ménagers

Conformément aux préoccupations des nations par l'environnement, il s'agit d'examiner les modes de cuisson utilisés ainsi que les modalités d'évacuation des déchets ménagers.

V.3.8.1. Combustible de cuisson fréquemment utilisé par les ménages

Le tableau ci-dessous donne la répartition des ménages en 2024 selon les diverses modalités du combustible de cuisson :

Tableau 43 : Combustible de cuisson utilisé (%) -2024-

Combustible de cuisson utilisé	Midelt			Drâa-Tafilalet			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Gaz	98,6	70,1	84,8	98,3	76,3	85,4	99,2	87,1	95,2
Électricité	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,5	0,3	0,4
Charbon	0,1	0,5	0,3	0,1	0,5	0,3	0,0	0,5	0,2
Bois énergie	1,1	29,0	14,6	1,3	22,7	13,9	0,2	11,8	4,0
Autre	0,2	0,3	0,2	0,1	0,2	0,2	0,1	0,4	0,2

Source : HCP, RGPH 2024

La lecture des données représentées par le tableau ci-dessus révèle que le gaz reste le plus utilisé pour la cuisson aussi bien au niveau provincial qu'aux niveaux national et pour les deux milieux, ainsi la part des ménages provinciaux qui utilisent le gaz est de 84,8% (85,4% pour la région et 95,2% au niveau national).

Quant aux autres modes de cuisson, les sources d'énergie présentent des niveaux d'utilisation différenciés. L'électricité, le charbon ainsi que les autres combustibles restent marginaux, avec des proportions très faibles, soit respectivement 0,1%, 0,3% et 0,2%. En revanche, le bois énergie occupe une place relativement importante dans la province de Midelt, avec une part de 14,6%, proche de celle enregistrée au niveau régional (13,9%), mais nettement supérieure à la moyenne nationale (4%).

V.3.8.2. Mode d'évacuation des déchets ménagers

Le tableau ci-dessous donne la répartition des ménages en 2024 selon les diverses modalités du mode d'évacuation des déchets ménagers :

Tableau 44 : Mode d'évacuation des déchets ménagers (%)

Mode d'évacuation des déchets ménagers		Midelt			Drâa-Tafilalet			Maroc		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
2014	Bac à ordures de la commune	17,5	0,6	9,2	35,4	3,7	16,9	68,3	3,4	46,1
	Camion de la commune / privé	70,1	1,9	36,5	57,4	9,0	29,1	26,6	5,3	19,3
	Dans la nature/Autre	12,3	97,4	54,3	7,2	87,3	54,0	5,1	91,3	34,6
2024	Bac à ordures de la commune	35,7	3,6	20,1	52,2	16,8	31,4	79,0	11,8	56,5
	Camion de la commune / privé	60,3	3,1	32,6	44,4	23,0	31,9	18,4	8,2	15,0
	Dans la nature/Autre	4,0	93,4	47,4	3,4	60,2	36,7	2,7	79,9	28,5

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Entre 2014 et 2024, en milieu urbain de la province de Midelt, la proportion des ménages ayant recours aux bacs à ordures de la commune pour l'évacuation de leurs déchets ménagers est passée de 17,5% à 35,7%, traduisant une amélioration du recours à ce mode d'évacuation. En revanche, la part des ménages utilisant un camion communal ou privé a diminué de 70,1% à 60,3%, tandis que celle ayant recours à d'autres modes d'évacuation (dans la nature ou autres) est passée de 12,3% à 4%. En 2024, les proportions correspondantes s'élèvent à 52,2%, 44,4% et 3,4% au niveau de la région, contre respectivement 79%, 18,4% et 2,7% au niveau national.

À l'inverse, en milieu rural de la province, le recours aux autres modes d'évacuation des déchets (dans la nature ou autres) demeure largement prédominant, bien qu'il ait reculé de 97,4% en 2014 à 93,4% en 2024. Les bacs à ordures de la commune (3,6%) et les camions communaux ou privés (3,1%) restent faiblement utilisés comparativement au milieu urbain. Cette situation est également observée au niveau régional, où les autres modes concernent encore 60,2% des ménages ruraux, et au niveau national, où cette proportion atteint 79,9%.

CHAPITRE VI

EQUIPEMENT DE LA POPULATION EN MOYENS NUMÉRIQUES

VI. Equipement de la population en moyens numériques

Ce chapitre présente les principaux indicateurs relatifs à l'accès et à l'usage des technologies de l'information et de la communication au sein de la population provinciale. Il met en évidence les disparités selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence en matière d'utilisation d'Internet, de possession de téléphone mobile et d'ordinateur personnel.

VI. 1. Utilisation d'Internet

VI.1.1. Utilisation d'Internet selon l'âge

L'analyse de l'utilisation d'Internet au cours des trois derniers mois révèle un contraste marqué entre enfants et adultes : les enfants, surtout en milieu rural, restent nettement moins connectés, tandis qu'en zone urbaine leur usage est plus répandu, avec des niveaux relativement similaires entre garçons et filles. Chez les adultes, l'accès à Internet est beaucoup plus élevé, particulièrement en milieu urbain où les infrastructures sont mieux développées, mais les écarts entre hommes et femmes se creusent, surtout en milieu rural où les femmes restent fortement désavantagées. Globalement, l'usage d'Internet augmente nettement au passage à l'âge adulte, mais les inégalités liées au milieu de résidence et au sexe persistent et demeurent particulièrement prononcées en zone rurale.

Tableau 45 : Pourcentage de la population utilisant l'internet au cours des 3 derniers mois selon l'âge (%) -2024-

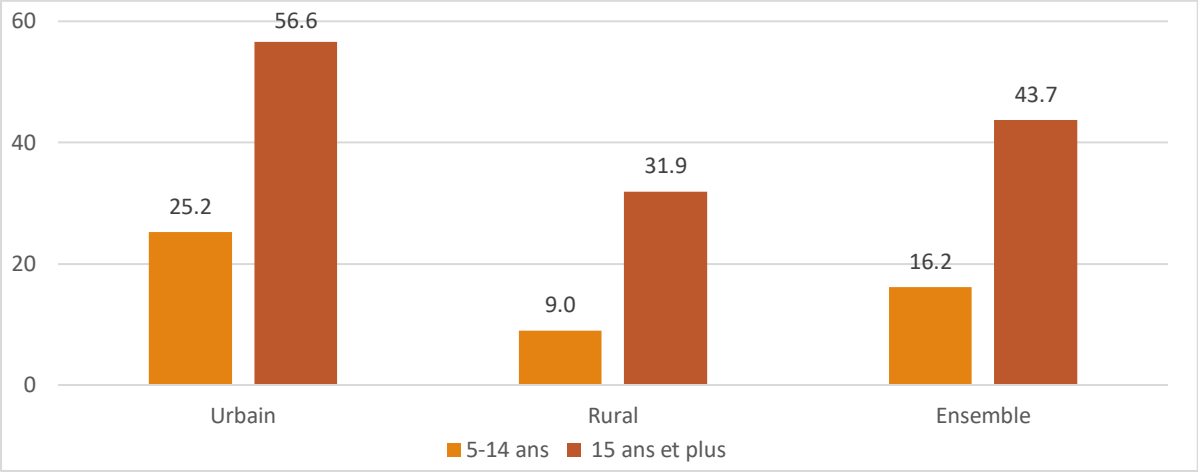
Âge		Urbain			Rural			Total		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Midelt	5-14 ans	25 ,2	25,2	25,2	10,9	7,1	9,0	17,3	15,1	16,2
	15 ans et plus	63,6	50,4	56,6	41,9	21,9	31,9	51,8	35,9	43,7
Drâa-Tafilalet	5-14 ans	28,0	27,5	27,8	9,8	8,2	9,0	16,1	14,9	15,5
	15 ans et plus	71,0	59,3	64,9	53,5	34,3	43,6	60,0	43,7	51,5

Source : HCP, RGPH 2024

L'usage d'Internet dans la province de Midelt demeure limité chez les enfants de 5 à 14 ans, avec 16,2%, contre 43,7% chez les 15 ans et plus. Au niveau de la région Drâa-Tafilalet, ces taux sont respectivement de 15,5% et 51,5%.

L'accès est nettement plus élevé en milieu urbain (25,2% pour les 5-14 ans et 56,6% pour les 15 ans et plus) qu'en milieu rural (9% et 31,9%), ce qui met en évidence une fracture numérique entre les deux milieux. Par ailleurs, les femmes utilisent moins Internet que les hommes, notamment en milieu rural (21,9% contre 41,9%). Cette situation reflète des inégalités d'accès aux technologies numériques liées au milieu de résidence et au genre.

Figure 23 : Pourcentage de la population utilisant l'internet au cours des 3 derniers mois dans la province de Midelt selon l'âge (%) -2024-



VI.1.2. Utilisation d'Internet selon le niveau d'étude

L'analyse du pourcentage de la population ayant utilisé Internet au cours des trois derniers mois révèle une corrélation positive entre le niveau d'instruction et l'usage d'Internet. La proportion des utilisateurs est plus élevée parmi les personnes ayant un niveau d'enseignement secondaire ou supérieur, tandis qu'elle demeure faible chez les individus n'ayant reçu aucune instruction. Cette tendance est plus marquée en milieu urbain, où l'accès aux infrastructures numériques est plus développé, alors que le milieu rural enregistre encore des niveaux d'usage relativement faibles, notamment chez les femmes.

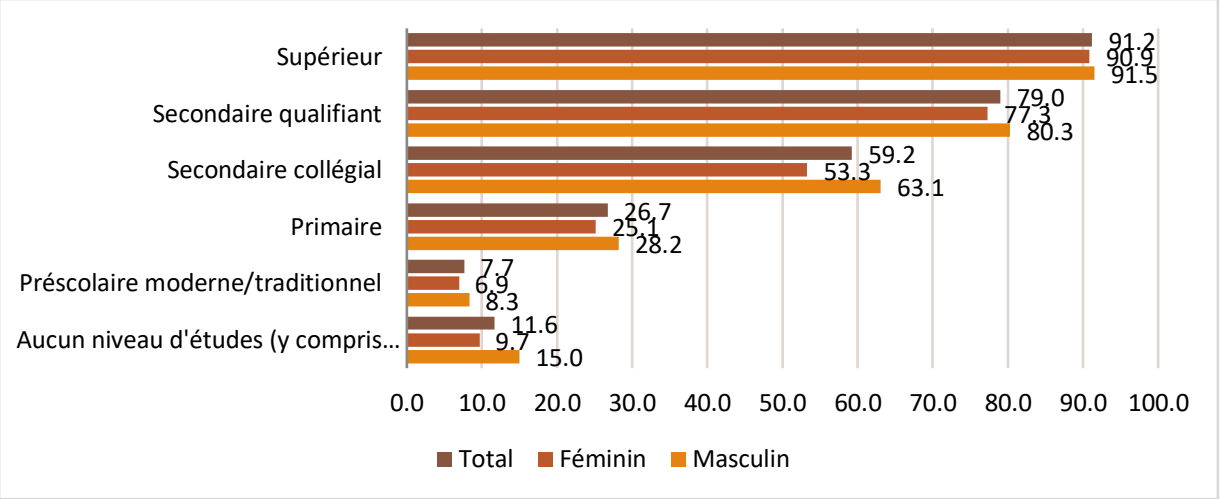
Tableau 46 : Pourcentage de la population utilisant l'internet au cours des 3 derniers mois selon le niveau d'étude (%)

Niveau d'étude		Urbain			Rural			Total		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Midelt	Aucun niveau d'études (y compris Crèche/M'sid/Kouttab)	18,4	16,6	17,1	13,7	5,8	8,9	15,0	9,7	11,6
	Préscolaire moderne/traditionnel	14,5	11,5	13,1	1,9	2,1	2,0	8,3	6,9	7,7
	Primaire	33,6	35,4	34,5	24,0	15,5	20,1	28,2	25,1	26,7
	Secondaire collégial	68,0	63,1	65,9	58,3	39,8	51,8	63,1	53,3	59,2
	Secondaire qualifiant	84,3	81,9	83,2	73,6	66,8	71,0	80,3	77,3	79,0
	Supérieur	93,3	92,7	93,0	87,7	86,4	87,2	91,5	90,9	91,2
Drâa-Tafilalet	Aucun niveau d'études (y compris Crèche/M'sid/Kouttab)	22,9	22,7	22,8	19,2	13,7	15,6	20,0	16,1	17,4
	Préscolaire moderne/traditionnel	18,2	16,0	17,2	6,0	4,5	5,3	10,8	9,0	9,9
	Primaire	38,5	40,5	39,5	29,8	24,8	27,4	32,7	30,3	31,5
	Secondaire collégial	71,4	66,9	69,4	59,9	42,6	53,3	64,2	53,3	59,8
	Secondaire qualifiant	87,6	85,5	86,6	76,6	66,6	72,1	82,4	76,9	79,9
	Supérieur	95,5	94,9	95,2	89,6	87,3	88,6	92,7	91,6	92,2

Source : HCP, RGPH 2024

Ainsi, parmi les personnes sans niveau d'études, seuls 11,6% ont utilisé Internet récemment, contre 7,7% parmi celles ayant suivi un enseignement préscolaire ou traditionnel. Cette proportion s'élève à 26,7% pour le niveau primaire, traduisant une adoption encore limitée des technologies numériques parmi les moins instruits. L'usage devient plus fréquent à partir du secondaire collégial avec 59,2% d'utilisateurs, puis grimpe à 79% pour le secondaire qualifiant. Il atteint son maximum parmi les diplômés du supérieur, où plus de neuf personnes sur dix (91,2%) ont accédé à Internet récemment. Les écarts entre milieux de résidence restent notables : les habitants des zones urbaines affichent systématiquement des taux plus élevés que ceux du milieu rural, quelle que soit la catégorie d'instruction. De même, les différences entre sexes sont relativement faibles dans les milieux urbains mais plus marquées en zones rurales, au profit des hommes.

Figure 24 : Pourcentage de la population utilisant l'internet au cours des 3 derniers mois dans la province de Midelt selon le niveau d'étude (%) -2024-



VI.2. Accès aux moyens numériques

VI.2.1. Possession d'un téléphone mobile personnel

L'équipement en téléphone mobile personnel est largement répandu au sein de la population provinciale. Cet indicateur témoigne d'un taux de pénétration élevé, aussi bien en milieu urbain que rural. Cependant, on observe un écart modéré entre les sexes, les hommes étant légèrement plus équipés que les femmes. Cette généralisation du téléphone mobile, même dans les zones rurales, illustre la démocratisation de l'accès à la communication numérique, facilitée par la couverture des réseaux mobiles et la baisse du coût des appareils.

Tableau 47 : Pourcentage de la population possédant un téléphone mobile personnel (%) 2024

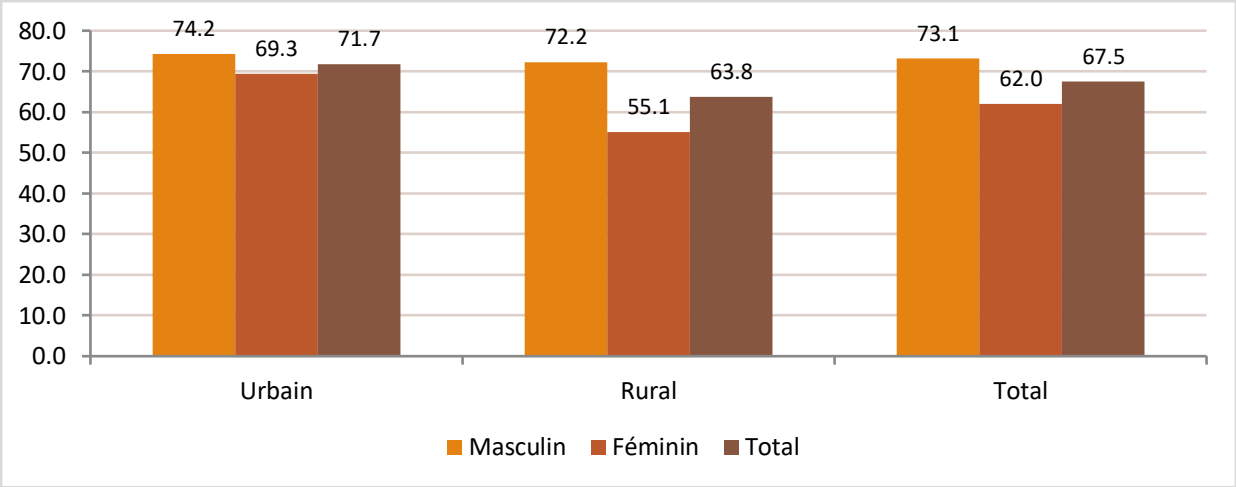
Sexe	Midelt			Drâa-Tafilalet			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	74,2	72,2	73,1	73,1	68,1	70,0	77,5	69,0	74,3
Féminin	69,3	55,1	62,0	68,5	55,7	60,4	74,1	51,3	65,9
Total	**71,7**	**63,8**	**67,5**	**70,8**	**61,8**	**65,1**	**75,8**	**60,2**	**70,0**

Source : HCP, RGPH 2024

L'analyse des données montre que la possession d'un téléphone mobile personnel est largement répandue dans la province, avec un taux global de 67,5% parmi la population. Toutefois, des disparités notables persistent selon le milieu de résidence et le sexe.
En effet, la possession est plus élevée en milieu urbain (71,7%) qu'en milieu rural (63,8%), traduisant un meilleur accès aux équipements de communication dans les villes. De plus, les hommes affichent des taux plus élevés (73,1%) que les femmes (62%), écart qui se creuse davantage en zones rurales, où seules 55,1% des femmes disposent d'un téléphone personnel, contre 72,2% des hommes.

Ces résultats confirment que, malgré la forte diffusion du mobile dans l'ensemble de la population, les inégalités territoriales et de genre demeurent significatives, notamment dans les zones rurales, où les contraintes économiques et sociales limitent encore l'accès des femmes aux technologies de communication.

Figure 25 : Pourcentage de la population possédant un téléphone mobile personnel (%) dans la province de Midelt -2024-



VI.2.2. Possession d'un ordinateur personnel

La possession d'un ordinateur personnel reste en revanche plus limitée, et se concentre principalement dans les zones urbaines. Les disparités selon le niveau d'instruction et le sexe sont plus importantes : les ménages dont les membres ont un niveau d'éducation élevé sont plus susceptibles de posséder un ordinateur. Cette situation reflète les inégalités d'accès aux outils informatiques, particulièrement marquées entre les milieux de résidence, et souligne la nécessité de renforcer les politiques d'inclusion numérique.

Tableau 48 : Pourcentage de la population possédant un ordinateur personnel (%) -2024-

Sexe	Midelt			Drâa-Tafilalet			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	8,8	2,1	5,1	12,0	3,4	6,5	13,0	2,0	8,8
Féminin	4,8	1,3	3,0	6,5	1,6	3,4	9,2	1,4	6,4
Total	**6,7**	**1,7**	**4,0**	**9,2**	**2,5**	**4,9**	**11,0**	**1,7**	**7,6**

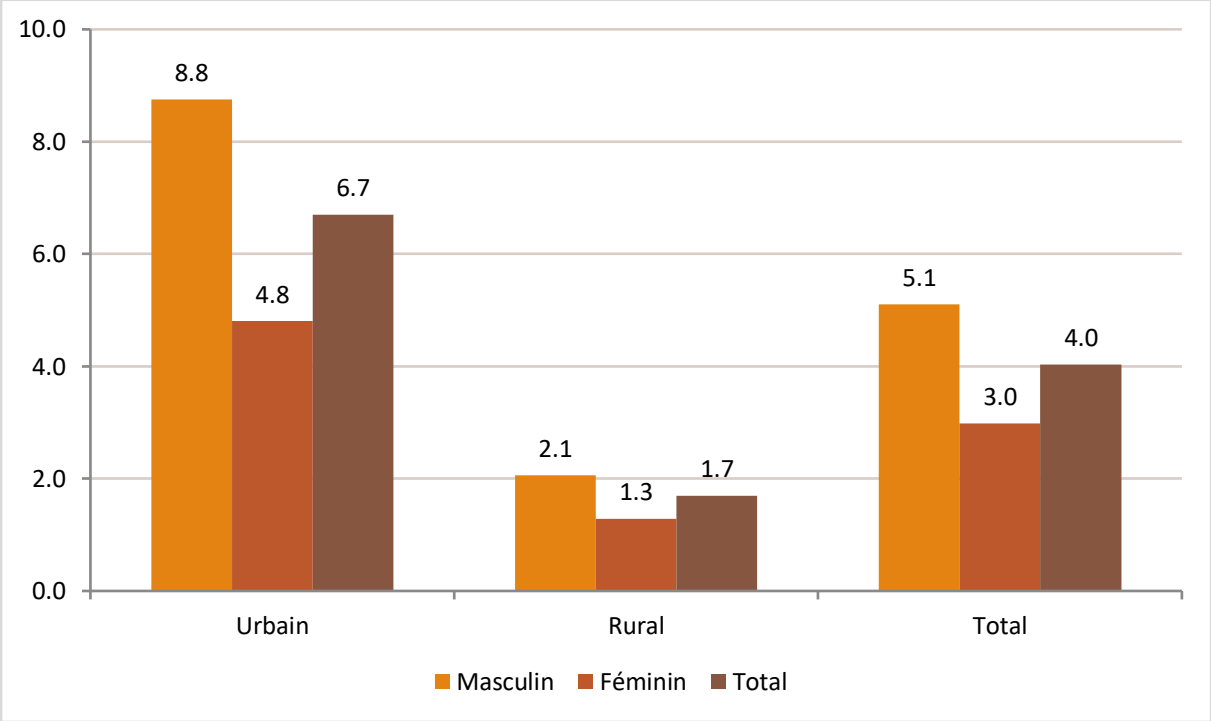
Source : HCP, RGPH 2024

L'analyse des données montre que la possession d'un ordinateur personnel demeure limitée dans la province de Midelt, avec un taux global de 4**%** de la population. Ce niveau reste inférieur à celui observé au niveau régional (4,9%) et à celui constaté au niveau national (7,6**%**). En effet, la possession d'un ordinateur est nettement plus élevée en milieu urbain (6,7%) qu'en milieu rural (1,7%), illustrant les disparités persistantes d'accès aux équipements informatiques entre les villes et les campagnes.

Les écarts entre les sexes sont également notables : 5,1% des hommes disposent d'un ordinateur personnel, contre seulement 3% des femmes. Cette différence se creuse davantage en milieu rural, où 2,1% des hommes possèdent un ordinateur contre 1,3% des femmes.

Ces résultats confirment la faible diffusion des outils informatiques dans la province, en particulier parmi les femmes rurales. Ils traduisent l'impact des contraintes économiques, éducatives et technologiques sur l'accès aux équipements numériques, soulignant ainsi la nécessité de renforcer les politiques d'inclusion digitale et d'accès équitable aux technologies de l'information.

Figure 26 : Pourcentage de la population possédant un ordinateur personnel (%) dans la province de Midelt -2024-



DÉFINITIONS DES CONCEPTS

DEFINITIONS DES CONCEPTS

Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) :

Ensemble des opérations qui consistent à collecter, à exploiter, à analyser et à publier les données démographiques et socioéconomiques et les conditions d'habitat, se rapportant à la date de référence du Recensement, à l'ensemble de la population résidente du Royaume du Maroc.

Date de référence du Recensement :

Le 1er septembre 2024.

Population légale :

Ensemble des personnes résidant sur le territoire national à la date de référence du Recensement, ou ayant l'intention d'y résider, pour une durée d'au moins 6 mois. La population légale est constituée de : la population municipale et la population comptée à part.

Population municipale :

Ensemble des personnes sédentaires (ayant leur résidence habituelle dans un logement), des personnes nomades et des personnes sans-abri.

Population comptée à part :

Ensemble des personnes contraintes de vivre en communauté dans des établissements spécifiques pour raisons professionnelles, sociales ou sanitaires, à savoir :

- Les soldats, les gendarmes et les agents des forces auxiliaires vivant dans les casernes, les quartiers, les camps militaires et assimilés ;
- Les travailleurs logés dans les baraques de chantiers des travaux publics et n'ayant pas de résidence habituelle ;
- Les détenus dans les prisons ;
- Les personnes vivant dans les maisons de bienfaisance, dans les maisons de retraite, dans les maisons d'éducation surveillée, dans les centres de protection de l'enfance et dans les zaouïas ;
- Les personnes hospitalisées pendant au moins 6 mois.

Âge :

Âge révolu (ou âge au dernier anniversaire), soit le nombre entier d'années écoulées depuis la naissance.

État matrimonial :

Situation conjugale d'une personne compte tenu des lois et des coutumes du mariage.

Les personnes sont classées selon les catégories suivantes :

- Célibataire : État matrimonial d'une personne qui n'a jamais contracté un mariage civil ou coutumier.
- Marié.e : État matrimonial d'une personne unie par les liens du mariage, civil ou coutumier, avec une autre personne, abstraction faite de la tenue de la cérémonie de mariage et de la cohabitation des époux.
- Divorcé.e : État matrimonial d'une personne dont le dernier mariage a été dissous et qui ne s'est pas remariée depuis. S'il s'agissait d'un mariage civil, il est impératif que la dissolution ait été prononcée par un tribunal.
- Veuf.ve : État matrimonial d'une personne dont le dernier époux ou la dernière épouse est décédé et qui ne s'est pas remariée depuis.

Âge moyen singulier au mariage :

Durée moyenne de célibat, exprimée en années, des personnes qui se sont mariées avant l'âge de 55 ans.

Naissance vivante :

Nouveau-né ayant manifesté des signes de vie, tels que le premier cri, la respiration et les battements cardiaques, par opposition au mort-né.

Indicateur conjoncturel de fécondité :

Nombre moyen de naissances vivantes qu'aurait une femme si elle connaissait, durant toute sa vie féconde, les conditions de fécondité observées durant les 12 mois précédant la date de référence du recensement.

Descendance finale des femmes :

Nombre moyen de naissances vivantes qu'ont eu les femmes parvenues en fin de vie féconde à la date de référence du recensement. En pratique, la descendance finale est calculée pour les femmes de 45 à 49 ans.

Personne en situation de handicap :

Personne ayant soit une incapacité totale, soit beaucoup de difficulté dans au moins un des six domaines fonctionnels suivants :

- La vision.
- L'audition.
- La mobilité.
- La communication.
- La mémoire et la concentration.
- L'entretien personnel.

Taux de prévalence du handicap :

Rapport entre le nombre de personnes en situation de handicap et l'ensemble de la population.

Population scolarisée en 2023/2024 :

Ensemble des personnes qui ont fréquenté un établissement d'enseignement général ou de formation professionnelle –public ou privé– durant l'année scolaire 2023/2024, sans avoir nécessairement terminé leur année.

Taux de scolarisation des 6-11 ans en 2023/2024 :

Proportion de personnes scolarisées durant l'année scolaire 2023/2024 et âgées de 6 à 11 ans durant cette même année scolaire. Cette tranche d'âge correspond aux 7-12 ans à la date de référence du recensement.

Moyenne d'années de scolarisation dans l'enseignement général :

Nombre moyen d'années de scolarisation dans l'enseignement général d'une population donnée, abstraction faite des redoublements.

Espérance de scolarisation dans l'enseignement général :

Nombre d'années de scolarisation dans l'enseignement général qu'aurait un enfant en âge d'entrée à l'école s'il connaissait, tout au long de son parcours scolaire, les conditions de scolarisation observées durant l'année scolaire 2023/2024.

Analphabète :

Personne ne pouvant ni lire ni écrire, en le comprenant, un énoncé simple et bref se rapportant à sa vie quotidienne.

Taux d'analphabétisme des 10 ans et plus :

Rapport entre le nombre d'analphabètes âgés de 10 ans et plus à l'ensemble de la population du même âge.

Population active de 15 ans et plus :

Ensemble des personnes de 15 ans et plus disponibles sur le marché du travail, qu'elles exercent ou qu'elles recherchent une activité professionnelle.

La population active est constituée :

- Population active occupée de 15 ans et plus : Ensemble des personnes de 15 ans et plus ayant travaillé –ne serait-ce qu'une heure– au cours de la semaine précédant leur interview, et des personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes pour un motif tel qu'une maladie, un congé payé, un congé de maternité, un conflit du travail, une formation, une intempérie, etc. Cette définition est en conformité avec les recommandations de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).
- Chômeurs : Personnes de 15 ans et plus qui n'ont pas d'emploi, qui sont prêtes à travailler et qui recherchent activement ou passivement un travail. Deux catégories de chômeurs sont à distinguer : les chômeurs n'ayant jamais travaillé et Les chômeurs ayant déjà travaillé.

Population inactive de 15 ans et plus :

Ensemble des personnes de 15 ans et plus qui n'exercent pas d'activité professionnelle et qui n'en recherchent pas. Les inactifs sont classés selon la raison de leur inactivité, et sont : les femmes au foyer, les élèves et les étudiants, les rentiers, les retraités, les infirmes et les malades, les personnes âgées ; et les autres inactifs non classés ailleurs.

Taux d'activité des 15 ans et plus :

Rapport de la population active de 15 ans et plus à l'ensemble de la population du même âge.

Taux de chômage :

Proportion de chômeurs dans la population active de 15 ans et plus.

Statut professionnel :

Type de relation de travail qu'a une personne avec des personnes physiques ou morales dans le cadre de son activité professionnelle. Les catégories de statut professionnel utilisées sont les suivantes :

- Employeur : Statut professionnel d'une personne qui travaille pour compte propre, avec éventuellement un ou plusieurs partenaires, et qui emploie au moins un salarié permanent.
- Indépendant : Statut professionnel d'une personne qui travaille pour compte propre et qui n'emploie aucun salarié permanent.
- Salarié du secteur public : Statut professionnel d'une personne qui travaille, aux termes d'un contrat explicite ou implicite, pour le compte du secteur public (services de l'État, établissements et entreprises publics et semi-publics, collectivités territoriales, etc.). En échange d'un salaire, d'une rétribution ou d'avantages en nature.
- Salarié du secteur privé : Statut professionnel d'une personne qui travaille, aux termes d'un contrat explicite ou implicite, pour le compte du secteur privé (établissements et entreprises privés, associations, coopératives, ordres professionnels, ménages, etc.).
- Aide familial : Statut professionnel d'une personne qui travaille pour le compte d'un membre de sa famille vivant au sein du même ménage, et qui ne perçoit aucune rémunération.
- Apprenti : Statut professionnel d'une personne qui travaille, généralement contre une rémunération symbolique, en vue de se former à un métier en dehors de son cursus d'enseignement général et de formation professionnelle.
- Coopérateur/Associé : Statut professionnel d'une personne qui travaille dans une unité de production de biens et services (par exemple une coopérative, une association ou une entreprise), dans laquelle tous les membres sont sur un pied d'égalité quant à la prise de décision et à la répartition des bénéfices.
- Autre.

Ménage :

Ensemble de personnes vivant sous le même toit et ayant des dépenses quotidiennes communes, sans qu'ils soient nécessairement unis par des liens de parenté. Le ménage peut être :

- Un ménage sédentaire : Ménage résidant habituellement dans un logement.
- Un ménage nomade : Ménage ayant principalement une activité pastorale et se déplaçant périodiquement à la recherche de pâturages et de points d'eau.
- Un ménage sans-abri : Ménage n'ayant pas de toit et contraint de résider et de dormir dans la rue ou l'espace public.

Taille moyenne des ménages :

Nombre moyen de personnes par ménage.

Logement :

Local occupé par un ménage à titre de résidence principale. Les logements sont catégorisés selon plusieurs types : Villa / Étage de villa, Appartement, Maison marocaine, Maison sommaire / Bidonville, Logement rural (diffère des types cités ci-dessus et comporte généralement des locaux à usage agricole) et Autre.

Pièce d'habitation :

Pièce d'un logement destinée au séjour ou au sommeil (chambre à coucher, chambre de service, séjour, bureau, salle de jeux, etc.). Une cuisine, une salle de bains, des W.-C., un vestibule, un couloir, une buanderie, un débarras, un garage inoccupé ou une pièce à usage exclusivement professionnel ne sont pas considérés comme des pièces d'habitation.

Nombre moyen de personnes par pièce d'habitation :

Rapport de la population sédentaire au nombre total de pièces d'habitation des ménages sédentaires.

Âge du logement :

Nombre d'années révolues écoulées depuis la construction du logement occupé par le ménage sédentaire, ou de sa plus ancienne partie s'il a été construit en plusieurs étapes.

Statut d'occupation du logement :

Situation d'un ménage sédentaire concernant l'occupation de sa résidence principale. Les statuts d'occupation utilisés sont les suivants :

- Propriétaire : Statut d'occupation d'un ménage propriétaire non accédant (qui n'a pas de prêts en cours), copropriétaire (qui partage la propriété avec d'autres personnes) ou propriétaire accédant (qui a encore des emprunts à rembourser) de son logement.
- Locataire : Statut d'occupation d'un ménage acquittant un loyer pour le logement qu'il occupe, qu'il soit sous hypothèque ou non.
- Autre.

Part des ménages sédentaires disposant de l'électricité :

Proportion des ménages sédentaires dont le logement est raccordé à un réseau public de distribution d'électricité, ou dont le mode d'éclairage repose sur l'énergie solaire ou sur un groupe électrogène.

Part des ménages sédentaires disposant de l'eau courante :

Proportion des ménages sédentaires dont le logement est raccordé à un réseau public de distribution d'eau courante.

ANNEXE

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2024
Région : Drâa-Tafilalet
Province : MIDELT

Caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population										
Désignation		Urbain			Rural			Total		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Population municipale		70.090	75.073	145.163	84.775	82.650	167.425	154.865	157.723	312.588
Répartition de la population selon les groupes d'âges quinquennaux (Effectif)	0-4 ans	5.746	5.268	11.014	7.843	7.367	15.210	13.589	12.635	26.224
	5-9 ans	7.146	6.567	13.713	8.943	8.638	17.581	16.089	15.205	31.294
	10-14 ans	7.620	7.347	14.967	9.317	8.935	18.252	16.937	16.282	33.219
	15-19 ans	6.205	6.154	12.359	7.801	7.142	14.943	14.006	13.296	27.302
	20-24 ans	4.726	5.458	10.184	5.972	5.739	11.711	10.698	11.197	21.895
	25-29 ans	3.925	4.861	8.786	5.579	5.272	10.851	9.504	10.133	19.637
	30-34 ans	4.328	5.306	9.634	5.780	5.546	11.326	10.108	10.852	20.960
	35-39 ans	4.141	5.215	9.356	5.159	5.331	10.490	9.300	10.546	19.846
	40-44 ans	4.602	5.656	10.258	5.177	5.300	10.477	9.779	10.956	20.735
	45-49 ans	4.527	5.197	9.724	4.988	4.843	9.831	9.515	10.040	19.555
	50-54 ans	4.206	4.533	8.739	4.294	4.069	8.363	8.500	8.602	17.102
	55-59 ans	3.254	3.472	6.726	3.299	3.255	6.554	6.553	6.727	13.280
	60-64 ans	3.302	3.437	6.739	3.174	3.248	6.422	6.476	6.685	13.161
	65-69 ans	2.457	2.358	4.815	2.460	2.551	5.011	4.917	4.909	9.826
	70-74 ans	1.942	1.767	3.709	2.119	2.207	4.326	4.061	3.974	8.035
	75 ans ou plus	1.963	2.477	4.440	2.870	3.207	6.077	4.833	5.684	10.517
Répartition de la population selon les groupes d'âges (Effectif)	Moins de 5 ans	5.746	5.268	11.014	7.843	7.367	15.210	13.589	12.635	26.224
	5 à 6 ans	2.750	2.573	5.323	3.468	3.353	6.821	6.218	5.926	12.144
	7 à 12 ans	9.040	8.531	17.571	11.222	10.740	21.962	20.262	19.271	39.533
	13 à 15 ans	4.293	4.084	8.377	5.142	4.978	10.120	9.435	9.062	18.497
	16 à 18 ans	3.739	3.751	7.490	4.767	4.419	9.186	8.506	8.170	16.676
	19 à 25 ans	6.652	7.558	14.210	8.571	8.048	16.619	15.223	15.606	30.829
	26 à 29 ans	3.148	3.890	7.038	4.442	4.188	8.630	7.590	8.078	15.668
	30 ans et plus	34.722	39.418	74.140	39.320	39.557	78.877	74.042	78.975	153.017
Répartition (%) de la population selon l'enregistrement à l'état civil	Oui	99,7	99,7	99,7	99,5	99,4	99,4	99,6	99,5	99,5
	Non	0,3	0,3	0,3	0,5	0,6	0,5	0,4	0,5	0,4
	Non, nouveau né	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	ND	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pourcentage des jeunes célibataires selon le groupe d'âge quinquennal (%)	15-19 ans	99,9	94,8	97,4	99,9	92,2	96,2	99,9	93,4	96,7
	20-24 ans	97,3	63,5	79,2	96,1	46,5	71,8	96,6	54,8	75,2
	25-29 ans	78,8	28,1	50,8	74,3	16,5	46,2	76,2	22,1	48,3
Taux de célibat définitif à 55 ans (%)		6,3	9,4	7,9	2,4	5,4	3,9	4,4	7,5	6,0
Effectif des personnes âgées de 15 ans et plus qui se sont mariées pour la première fois avant 18 ans		575	12.919	13.494	1.050	14.565	15.615	1.625	27.484	29.109

Désignation			Urbain			Rural			Total		
			Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Femmes âgées de 15 ans et plus qui se sont mariées avant 18 ans	Répartition (%) selon le groupe d'âges	15-17 ans		0,3			0,4			0,3	
		18-19 ans		0,7			1,4			1,1	
		20-24 ans		3,5			5,7			4,7	
		25-29 ans		5,6			7,5			6,6	
		30-34 ans		6,7			8,3			7,5	
		35-39 ans		7,4			8,2			7,8	
		40-44 ans		8,6			8,3			8,5	
		45-49 ans		9,6			8,8			9,2	
		50-54 ans		9,1			8,5			8,8	
		55-59 ans		8,4			7,6			8,0	
		60-64 ans		10,7			8,9			9,8	
		65-69 ans		8,8			7,8			8,3	
		70-74 ans		7,4			7,1			7,3	
		75 ans et plus		13,1			11,4			12,2	
	Répartition (%) selon le niveau scolaire	Aucun niveau d'études (y compris Crèche/M'sid/Kouttab)		66,2			81,7			74,5	
		Préscolaire moderne/traditionnel		0,7			0,1			0,4	
		Primaire		20,9			14,0			17,2	
		Secondaire collégial		9,3			3,5			6,2	
		Secondaire qualifiant		2,4			0,6			1,5	
		Supérieur		0,5			0,0			0,2	
	Répartition (%) selon l'état matrimonial	Marié.e		63,0			74,3			69,0	
		Divorcé.e		11,8			6,3			8,9	
		Veuf.ve		25,2			19,4			22,1	
Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus (%)		Total	15,0	31,9	23,9	33,9	54,8	44,3	25,3	43,7	34,6
		10-14 ans	1,6	0,7	1,2	4,3	5,6	4,9	3,1	3,4	3,2
		15-19 ans	1,1	0,8	1,0	5,9	9,3	7,5	3,8	5,4	4,6
		20-24 ans	1,5	2,7	2,1	10,3	20,7	15,4	6,4	11,9	9,2
		25-29 ans	2,8	11,2	7,4	18,4	40,8	29,3	11,9	26,6	19,5
		30-34 ans	7,4	17,1	12,8	27,6	54,4	40,7	19,0	36,2	27,9
		35-39 ans	13,7	27,6	21,5	34,6	66,8	50,9	25,3	47,4	37,0
		40-44 ans	19,1	44,4	33,1	50,8	79,0	65,1	35,9	61,1	49,2
		45-49 ans	21,0	45,6	34,2	48,3	82,3	65,1	35,3	63,3	49,7
		50-54 ans	20,1	51,3	36,3	48,1	84,8	65,9	34,2	67,2	50,8
		55-59 ans	23,4	57,9	41,2	61,4	91,9	76,5	42,5	74,4	58,7
		60 ans et plus	39,9	78,1	59,3	75,9	96,6	86,5	58,8	87,8	73,6
Répartition (%) de la population âgée de 25 ans et plus selon le niveau d'étude		Aucun niveau d'études (y compris Crèche/M'sid/Kouttab)	22,9	46,1	35,3	49,3	75,9	62,6	37,1	61,1	49,5
		Préscolaire moderne/traditionnel	0,5	0,3	0,4	0,1	0,1	0,1	0,3	0,2	0,2
		Primaire	23,2	22,3	22,7	23,5	15,9	19,7	23,4	19,0	21,1
		Secondaire collégial	22,4	13,7	17,8	16,5	4,6	10,6	19,3	9,2	14,0
		Secondaire qualifiant	15,7	9,1	12,2	6,0	1,6	3,8	10,5	5,3	7,8
		Supérieur (y compris Post-secondaire non supérieur)	15,2	8,5	11,6	4,7	1,9	3,3	9,6	5,2	7,3
Nombre moyen d'années d'études dans l'enseignement général pour la population âgée de 25 ans et plus			7,7	4,9	6,2	3,8	1,6	2,7	5,6	3,2	4,4

Désignation			Urbain			Rural			Total		
			Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Répartition (%) de la population âgée de 6 ans et plus selon le type de l'établissement de l'enseignement préscolaire		Oui établissement moderne publique	21,8	20,0	20,9	8,8	8,5	8,7	14,8	14,1	14,4
		Oui établissement moderne privée	21,6	20,0	20,8	2,8	2,7	2,7	11,3	11,0	11,2
		Oui établissement traditionnel	13,7	7,5	10,5	5,2	3,0	4,1	9,1	5,2	7,1
		Non	42,8	52,5	47,9	83,2	85,7	84,5	64,8	69,7	67,3
Usage des technologies de l'information et de la communication pour la population âgée de 5 ans et plus	Pourcentage de la population utilisant l'internet au cours des 3 derniers mois (%)	5-14 ans	25,2	25,2	25,2	10,9	7,1	9,0	17,3	15,1	16,2
		15 ans et plus	63,6	50,4	56,6	41,9	21,9	32,0	51,8	35,9	43,7
	Pourcentage de la population utilisant l'internet au cours des 3 derniers mois selon le niveau d'étude (%)	Aucun niveau d'études (y compris Crèche/M'sid/Kouttab)	18,4	16,6	17,1	13,7	5,8	8,9	15,0	9,7	11,6
		Préscolaire moderne/traditionnel	14,5	11,5	13,1	1,9	2,1	2,0	8,3	6,9	7,7
		Primaire	33,6	35,4	34,5	24,0	15,5	20,1	28,2	25,1	26,7
		Secondaire collégial	68,0	63,1	65,9	58,3	39,8	51,8	63,1	53,3	59,2
		Secondaire qualifiant	84,3	81,9	83,2	73,6	66,8	71,0	80,3	77,3	79,0
		Supérieur	93,3	92,7	93,0	87,7	86,4	87,2	91,5	90,9	91,2
	Pourcentage de la population possédant un téléphone mobile personnel (%)		74,2	69,3	71,7	72,2	55,1	63,8	73,1	62,0	67,5
	Pourcentage de la population possédant un ordinateur personnel (%)		8,8	4,8	6,7	2,1	1,3	1,7	5,1	3,0	4,0
Taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus (%)		Total	63,9	13,2	37,0	68,9	7,7	38,5	66,6	10,4	37,8
		15-19 ans	12,9	2,8	7,9	24,4	3,2	14,3	19,4	3,0	11,4
		20-24 ans	52,8	20,0	35,2	63,7	10,6	37,7	58,9	15,2	36,5
		25-29 ans	84,9	24,4	51,4	86,5	12,6	50,6	85,8	18,3	51,0
		30-34 ans	91,7	19,4	51,9	92,0	9,4	51,6	91,9	14,3	51,7
		35-39 ans	94,0	15,6	50,3	95,0	8,4	51,0	94,5	12,0	50,6
		40-44 ans	93,8	15,7	50,7	94,0	8,7	50,8	93,9	12,3	50,8
		45-49 ans	93,5	14,9	51,5	94,2	10,4	52,9	93,9	12,7	52,2
		50-54 ans	86,5	14,7	49,2	91,5	10,5	52,1	89,0	12,7	50,6
		55-59 ans	75,0	10,5	41,7	84,3	9,1	46,9	79,7	9,8	44,3
		60 ans et plus	26,4	3,8	14,8	32,0	2,5	16,8	29,3	3,1	15,9
Taux de couverture médicale (%)			72,8	74,0	73,4	74,7	78,1	76,4	76,4	76,1	75,0
Taux de prévalence du handicap (%)		Total	4,7	4,8	4,7	5,9	6,1	6,0	5,3	5,5	5,4
		Moins de 15 ans	2,4	2,1	2,3	2,0	1,8	1,9	2,2	1,9	2,1
		15-59 ans	3,0	2,5	2,7	3,4	3,3	3,4	3,2	2,9	3,1
		60 ans et plus	16,4	20,2	18,3	26,6	27,4	27,0	21,7	24,0	22,9

Caractéristiques démographiques et socio-économiques des chefs de ménages										
Désignation		Urbain			Rural			Total		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Effectif		28.822	8.856	37.678	30.702	5.328	36.030	59.524	14.184	73.708
Age quinquennal (%)	10-14 ans	0,0	-	0,0	-	-	-	0,0	-	0,0
	15-19 ans	0,2	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1
	20-24 ans	0,8	1,4	0,9	0,5	1,8	0,7	0,7	1,6	0,8
	25-29 ans	2,7	3,6	2,9	2,5	3,6	2,7	2,6	3,6	2,8
	30-34 ans	6,4	5,6	6,2	6,8	3,6	6,3	6,6	4,9	6,3
	35-39 ans	9,3	6,9	8,8	9,6	4,3	8,8	9,5	5,9	8,8
	40-44 ans	12,4	9,1	11,7	12,6	6,1	11,7	12,5	8,0	11,7
	45-49 ans	13,6	10,4	12,9	13,8	8,5	13,0	13,7	9,7	12,9
	50-54 ans	13,3	11,4	12,8	12,8	10,0	12,4	13,0	10,9	12,6
	55-59 ans	10,6	10,5	10,5	10,1	9,8	10,1	10,3	10,2	10,3
	60-64 ans	10,8	12,3	11,2	9,9	11,8	10,2	10,3	12,1	10,7
	65-69 ans	8,1	9,6	8,5	7,6	12,3	8,3	7,8	10,6	8,4
	70-74 ans	6,2	8,1	6,6	6,3	11,1	7,0	6,2	9,2	6,8
	75 ans ou plus	5,6	10,9	6,9	7,4	16,8	8,8	6,5	13,1	7,8
Etat matrimonial (%)	Célibataire	5,5	10,7	6,7	3,3	8,9	4,2	4,4	10,0	5,5
	Marié	91,1	21,6	74,8	93,8	18,4	82,7	92,5	20,4	78,6
	Divorcé	2,1	27,0	8,0	1,6	18,1	4,0	1,9	23,7	6,1
	Veuf	1,2	40,7	10,5	1,3	54,6	9,1	1,2	45,9	9,8
Taux de prévalence du handicap (%)		6,8	11,2	7,8	10,4	21,8	12,1	8,7	15,2	9,9
Niveau d'études dans l'enseignement général (%)	Taux d'analphabétisme (%)	25,1	57,7	32,8	56,7	83,0	60,7	41,4	67,3	46,4
	Aucun niveau d'études (y compris Crèche/M'sid/Kouttab)	27,1	59,1	34,7	58,5	82,8	62,1	43,3	68,0	48,1
	Préscolaire moderne/traditionnel	0,6	0,5	0,6	0,2	0,2	0,2	0,4	0,4	0,4
	Primaire	25,5	19,4	24,1	22,8	8,7	20,7	24,1	15,4	22,4
	Secondaire collégial	19,3	8,3	16,7	11,7	2,2	10,3	15,4	6,0	13,6
	Secondaire qualifiant	13,6	5,0	11,6	4,3	1,0	3,8	8,8	3,5	7,8
	Supérieur (y compris Post-secondaire non supérieur)	13,9	7,6	12,4	2,6	5,2	2,9	8,0	6,7	7,8
Taux d'activité des 15 ans et plus (%)		71,7	26,7	61,1	75,6	17,1	66,8	73,7	23,1	63,9
Taux de chômage des 15 ans et plus (%)		12,4	21,6	13,3	16,7	15,9	16,7	14,7	20,0	15,1
Statut professionnel des actifs occupés de 15 ans et plus (%)	Employeur	3,3	0,5	3,0	1,4	0,1	1,3	2,3	0,4	2,2
	Indépendant	29,2	17,0	28,0	39,8	22,3	39,1	34,6	18,6	33,6
	Salarié du secteur public	23,1	29,2	23,7	7,6	35,7	8,7	15,1	31,1	16,2
	Salarié du secteur privé	33,4	43,8	34,3	41,2	30,9	40,8	37,4	40,0	37,6
	Aide familial	-	-	-	0,0	2,2	0,1	0,0	0,6	0,0
	Apprenti	0,3	-	0,3	0,2	-	0,2	0,3	-	0,3
	Coopérateur/Associé	2,2	0,5	2,0	0,9	0,8	0,9	1,5	0,6	1,5
	Autre	8,6	9,0	8,6	8,8	8,1	8,8	8,7	8,7	8,7

Conditions d'habitation des ménages				
Désignation		**Urbain**	**Rural**	**Total**
Répartition des ménages sédentaires selon la taille (%)	Une personne	12,2	9,2	10,7
	2 personnes	14,9	11,3	13,2
	3 personnes	16,5	12,1	14,4
	4 personnes	21,2	17,3	19,3
	5 personnes et plus	35,2	50,1	42,5
Répartition des ménages sédentaires selon le type de logement (%)	Villa ou niveau de villa	0,2	0,1	0,2
	Appartement	1,5	0,4	0,9
	Maison marocaine traditionnelle	1,5	0,3	0,9
	Maison marocaine moderne	84,3	18,4	52,3
	Maison sommaire ou bidonville	0,2	0,2	0,2
	Logement en dur rural	9,9	75,4	41,6
	Logement en pisé rural	2,0	4,5	3,3
	Autres	0,5	0,7	0,6
Répartition des ménages sédentaires selon le nombre de pièces (%)	Une pièce	6,1	11,6	8,7
	2 pièces	31,0	28,0	29,6
	3 pièces	38,1	32,0	35,2
	4 pièces	15,9	18,8	17,3
	5 pièces et plus	8,8	9,6	9,2
Répartition des ménages sédentaires selon le statut d'occupation du logement (%)	Propriétaire, copropriétaire	62,0	81,8	71,6
	Accédant à la propriété	1,3	1,0	1,1
	Locataire sans hypothèque	24,3	2,6	13,7
	Locataire avec hypothèque	1,3	0,3	0,8
	Logement de fonction	1,5	2,1	1,8
	Logé gratuitement	8,3	11,4	9,8
	Autres	1,3	0,9	1,1
Répartition des ménages sédentaires habitant dans un logement non raccordé à un réseau public d'eau potable selon leur mode d'approvisionnement (%)	Fontaine, puits, matfia ou point d'eau équipé	57,2	47,1	48,2
	Vendeur d'eau potable	0,3	0,4	0,4
	Puits ou matfia non équipé	13,5	24,4	23,2
	Source, oued ou ruisseau	5,6	21,1	19,4
	Autre source	23,4	7,0	8,9
Répartition des ménages sédentaires selon le mode d'évacuation des eaux usées (%)	Réseau public	94,2	4,7	50,8
	Fosse sceptique	2,7	37,3	19,5
	Puits perdu	2,1	31,7	16,4
	Dans la nature	0,5	21,9	10,9
	Autres	0,6	4,4	2,4

المملكة المغربية
Royaume du Maroc

المندوبية السامية للتخطيط
ⵜⴰⵡⵙⵙⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵜⵓⵣⵔⴼⵜ
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

المديرية الجهوية درعة – تافيلالت
Direction Régionale Drâa-Tafilalet

RECENCEMENT
إحصاء ⵙⴽⴰⵏ
2024
قيمة بلادنا سكانها

E-mail : hcp.dr.errachidia@hcp.ma
Tél : 05-35-57-42-67 / 16-86
Fax : 05-35-79-09.-63
RUE TARGA , N° 20 , CENTRE VILLE
ERRACHIDIA
B.P : 88